



**PE700.455v01-00**

20.11.2021

# **AMENDEMENTS**

## **1 – 210**

**Projet de proposition de résolution**  
**Dragoş Pîslaru**  
(PE699.258v01-00)

Autonomisation de la jeunesse européenne: emploi et reprise sociale après la pandémie

AM\_Com\_NonLegRE

**Amendement 1**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 4 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, signée et ratifiée par l'Union européenne et tous ses États membres, en particulier son article 27 sur le travail et l'emploi,*

Or. en

**Amendement 2**  
**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 8 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu sa résolution du 17 décembre 2020 sur une Europe sociale forte pour des transitions justes,*

Or. en

**Amendement 3**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 17 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport du Forum européen de la jeunesse du 17 juin 2021 intitulé «Beyond Lockdown: the “pandemic scar”*

*on young people» (Au-delà du confinement: le «stigmaté de la pandémie» pour les jeunes)<sup>10 bis</sup>,*

---

*<sup>10 bis</sup> Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.*

Or. en

**Amendement 4**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 18 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport du Forum européen de la jeunesse du 17 juin 2021 intitulé «Beyond Lockdown: the “pandemic scar” on young people» (Au-delà du confinement: le «stigmaté de la pandémie» pour les jeunes)<sup>10 bis</sup>,*

---

*<sup>10 bis</sup> Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.*

Or. en

**Amendement 5**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 18 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport du Forum européen de la jeunesse du 17 juin 2021 intitulé «Beyond Lockdown: the “pandemic scar” on young people» (Au-delà du confinement: le «stigmaté de la pandémie» pour les jeunes)<sup>1 bis</sup>,*

---

*1 bis*

*<https://www.youthforum.org/sites/default/files/publication-pdfs/European%20Youth%20Forum%20Report%20v1.2.pdf>*

Or. en

#### **Amendement 6**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**

**Visa 18 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport du Forum européen de la jeunesse du 17 juin 2021 intitulé «Beyond Lockdown: the “pandemic scar” on young people» (Au-delà du confinement: le «stigmaté de la pandémie» pour les jeunes),*

Or. en

#### **Amendement 7**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**

**Visa 18 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport du Forum européen de la jeunesse du 17 juin 2021 intitulé «Beyond Lockdown: the “pandemic scar” on young people» (Au-delà du confinement: le «stigmaté de la pandémie» pour les jeunes),*

Or. en

**Amendement 8**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 23 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport du Forum européen de la jeunesse du 17 juin 2021 intitulé «Beyond Lockdown: the “pandemic scar” on young people» (Au-delà du confinement: le «stigmaté de la pandémie» pour les jeunes),*

Or. en

**Amendement 9**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 23 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu la proposition de résolution du Parlement européen sur la situation des artistes et la reprise culturelle dans l'Union européenne,*

Or. en

**Amendement 10**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 23 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu sa résolution du 11 février 2021 sur la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions sur une stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience<sup>2 bis</sup>,*

---

<sup>2 bis</sup> *Textes adoptés, P9\_TA(2021)0051*

Or. en

**Amendement 11**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 23 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

— *vu le rapport du Parlement européen sur des «conditions de travail, droits et protection sociale justes pour les travailleurs de plateformes - nouvelles formes d'emploi liées au développement numérique»,*

Or. en

**Amendement 12**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Visa 23 ter (nouveau)**

— *vu le rapport sur les idées des jeunes pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe rédigé lors de la Rencontre des jeunes européens de 2021,*

Or. en

### Amendement 13

Leila Chaibi

#### Projet de proposition de résolution

##### Considérant A

###### *Projet de proposition de résolution*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le *statut professionnel et social* des jeunes en Europe, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

###### *Amendement*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le *travail, l'emploi ainsi que la situation sociale* des jeunes en Europe *et a accru la précarité des jeunes*, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir *et améliorer* l'avenir des jeunes; *considérant que le taux de chômage des jeunes atteint 17,1 %, soit trois fois plus que le taux de chômage global; considérant que les taux de travail atypique sont très élevés chez les jeunes, 32,9 % des jeunes occupant un emploi temporaire dans l'Union européenne, et que le travail atypique offre une sécurité d'emploi moindre et un accès limité à la protection sociale, ce qui accroît, pour les jeunes, la probabilité de se retrouver au chômage pendant et après une crise telle que celle de la COVID-19;*

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Șerban, A. M., *Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la*



*COVID-19 sur les jeunes en Europe),  
Forum européen de la jeunesse,  
Bruxelles, 2021.*

Or. en

**Amendement 14**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Projet de proposition de résolution*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel et social des jeunes en Europe, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.

*Amendement*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel et social des jeunes en Europe, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion *ainsi qu'un risque considérable pour leur intégration future sur le marché du travail, puisque les possibilités de stages et d'apprentissages ont été interrompues et que les jeunes n'ont pas pu poursuivre leurs études et acquérir des compétences*; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.

Or. en

**Amendement 15**  
**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne,  
Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir,  
Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Projet de proposition de résolution*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel et social des jeunes en Europe, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.

*Amendement*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel et social des jeunes en Europe, avec ***une diminution ou une interruption temporaire des possibilités de développement personnel***, une baisse des taux d'emploi, ***une augmentation du nombre de jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET)***<sup>11 bis</sup>, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

---

<sup>11 bis</sup>[https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/yth\\_empl\\_150/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/yth_empl_150/default/table?lang=fr)

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.

Or. en

**Amendement 16**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant A**

*Projet de proposition de résolution*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel et social des jeunes en

*Amendement*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel et social des jeunes en

Europe, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.

Europe, avec une baisse des taux d'emploi **et une hausse du taux NEET en conséquence**, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles, 2021.

Or. en

#### Amendement 17

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### Projet de proposition de résolution Considérant A

##### *Projet de proposition de résolution*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel et social des jeunes en Europe, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir des jeunes;

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles,

##### *Amendement*

A. considérant que la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur le statut professionnel, **d'activité** et social des jeunes en Europe, avec une baisse des taux d'emploi, une baisse considérable des revenus personnels<sup>12</sup> et un risque plus élevé de pauvreté et d'exclusion **sociale**; considérant qu'une action immédiate est nécessaire pour garantir l'avenir **et le bien-être** des jeunes;

---

<sup>12</sup>Moxon, D., Bacalso, C, et Şerban, A. M., Beyond the pandemic: The impact of COVID-19 on young people in Europe (Au-delà de la pandémie: l'impact de la COVID-19 sur les jeunes en Europe), Forum européen de la jeunesse, Bruxelles,

2021.

2021.

Or. en

### **Amendement 18**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant A bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que le taux de pauvreté risque d'augmenter en raison de la pandémie de COVID-19; considérant que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles nombreuses sont davantage menacées par cette augmentation; considérant qu'un nombre croissant de jeunes adultes comptent désormais sur leurs parents et le domicile familial pour se protéger de la pauvreté, que 29 % des ménages trigénérationnels sont pourtant exposés au risque de pauvreté et que 13 % de ces ménages sont gravement défavorisés;*

Or. en

### **Amendement 19**

**Maria Walsh**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant A bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que les prévisions économiques de l'automne 2021 de la Commission européenne présentent des chiffres prometteurs, avec une baisse du chômage et une reprise des marchés du travail qui devrait être pleinement réalisée*

*en 2022 en retrouvant les niveaux observés avant la pandémie; considérant qu'en 2022 et 2023, 3,4 millions d'emplois devraient être créés<sup>3 bis</sup> et qu'il sera essentiel de veiller à ce que les jeunes bénéficient de ces nouvelles possibilités d'emploi;*

---

*<sup>3 bis</sup>Prévisions économiques de l'automne 2021 de la Commission européenne, p. 2.*

Or. en

**Amendement 20**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant A bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*A bis. considérant que les pays qui ont été particulièrement touchés par la crise financière ont à nouveau connu une hausse du chômage chez les jeunes supérieure à la moyenne; considérant que le taux NEET reste très élevé dans les pays où il l'était déjà avant la crise de la COVID-19;*

Or. en

**Amendement 21**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant A ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*A ter. considérant qu'en 2020, la proportion de femmes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation*

*était en moyenne 1,3 fois plus élevée que celle des hommes; considérant que cette proportion est particulièrement élevée dans les pays d'Europe orientale en raison des responsabilités familiales; considérant que la probabilité de devenir une personne ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation diminue toujours à mesure que le niveau d'éducation augmente; considérant que dans les pays du sud et de la Méditerranée, la proportion de chômeurs de longue durée et de travailleurs découragés est plus élevée parmi les personnes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation;*

Or. en

## Amendement 22

Leila Chaibi

### Projet de proposition de résolution

#### Considérant B

##### *Projet de proposition de résolution*

B. considérant que *les jeunes constituent le fondement d'une prospérité économique et sociale durable pour l'Europe* et une priorité essentielle de l'Union, comme l'affirment la stratégie européenne en faveur de la jeunesse et la garantie européenne pour la jeunesse, et qu'ils justifient dès lors des mesures prioritaires pour leur protection, leur orientation et leur inclusion;

##### *Amendement*

B. considérant que *la durabilité et la prospérité sociale sont les fondements permettant d'assurer un avenir stable, sûr et de qualité pour les jeunes en Europe; considérant que les jeunes devraient être* une priorité essentielle de l'Union, comme l'affirment la stratégie européenne en faveur de la jeunesse et la garantie européenne pour la jeunesse, et qu'ils justifient dès lors des mesures prioritaires pour leur protection, leur orientation et leur inclusion;

Or. en

## Amendement 23

Kim Van Sparrentak

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Projet de proposition de résolution*

B. considérant que les jeunes constituent le fondement d'une prospérité économique et sociale durable pour l'Europe et une priorité essentielle de l'Union, comme l'affirment la stratégie européenne en faveur de la jeunesse et la garantie *européenne* pour la jeunesse, et qu'ils justifient dès lors des mesures prioritaires pour leur protection, leur orientation et leur inclusion;

*Amendement*

B. considérant que les jeunes constituent le fondement d'une prospérité économique et sociale durable pour l'Europe et une priorité essentielle de l'Union, comme l'affirment la stratégie européenne en faveur de la jeunesse et la garantie *renforcée* pour la jeunesse, et qu'ils justifient dès lors des mesures prioritaires pour leur protection, leur orientation et leur inclusion;

Or. en

**Amendement 24**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant B**

*Projet de proposition de résolution*

B. considérant que les jeunes constituent le fondement d'une prospérité économique et sociale durable pour l'Europe et une priorité essentielle de l'Union, comme l'affirment la stratégie européenne en faveur de la jeunesse et la garantie européenne pour la jeunesse, et qu'ils justifient dès lors des mesures prioritaires pour leur protection, leur orientation *et* leur inclusion;

*Amendement*

B. considérant que les jeunes constituent le fondement d'une prospérité économique et sociale durable pour l'Europe et une priorité essentielle de l'Union, comme l'affirment la stratégie européenne en faveur de la jeunesse et la garantie européenne pour la jeunesse, et qu'ils justifient dès lors des mesures prioritaires pour leur *soutien, leur* protection, leur orientation, leur inclusion *et la création de possibilités*;

Or. en

**Amendement 25**

**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant B bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***B bis. considérant que les pertes d'emploi dues à la pandémie de COVID-19 ont été plus importantes dans la tranche d'âge des 15-24 ans que dans celle des 25-29 ans, en particulier chez les jeunes femmes; considérant que la diminution du temps de travail a été plus importante que celle de l'emploi pour les jeunes; considérant que les chiffres du chômage ne reflètent qu'une petite partie des emplois perdus lors de la crise de la COVID-19 puisque de nombreux jeunes se sont retrouvés inactifs et ne sont souvent pas éligibles aux allocations de chômage ou autres aides au revenu;***

Or. en

**Amendement 26**  
**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant B bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***B bis. considérant que le renforcement de la participation civique des jeunes figure parmi les objectifs de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse (2019 - 2027);***

Or. en

**Amendement 27**  
**Elena Lizzi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant B bis (nouveau)**



*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***B bis. considérant que la garantie pour la jeunesse, malgré son importance, a peiné à obtenir des résultats;***

Or. en

**Amendement 28**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant B ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***B ter. considérant que le taux de travail atypique est très élevé chez les jeunes, 43,8 % des jeunes occupant un emploi temporaire dans l'Union européenne;***

Or. en

**Amendement 29**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

C. considérant qu'en septembre 2021, la présidente von der Leyen a annoncé une proposition visant à désigner 2022 l'Année européenne de la jeunesse, afin de réfléchir aux perspectives des jeunes en Europe et de se concentrer sur les propositions ***politiques et*** législatives qui créent des perspectives pour les jeunes dans l'ensemble de l'Union;

C. considérant qu'en septembre 2021, la présidente von der Leyen a annoncé une proposition visant à désigner 2022 l'Année européenne de la jeunesse, afin de réfléchir aux perspectives des jeunes en Europe et de se concentrer sur ***les politiques européennes, nationales, régionales et locales ainsi que sur*** les propositions législatives qui créent des perspectives pour les jeunes dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

**Amendement 30**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Projet de proposition de résolution*

C. considérant qu'en septembre 2021, la présidente von der Leyen a annoncé une proposition visant à désigner 2022 l'Année européenne de la jeunesse, afin de réfléchir aux perspectives des jeunes en Europe et de se concentrer sur les propositions politiques et législatives qui créent des perspectives pour les jeunes dans l'ensemble de l'Union;

*Amendement*

C. *(ne concerne pas la version française.)*

Or. en

**Amendement 31**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant C**

*Projet de proposition de résolution*

C. considérant qu'en septembre 2021, la présidente von der Leyen a annoncé une proposition visant à désigner 2022 l'Année européenne de la jeunesse, afin de réfléchir aux perspectives des jeunes en Europe et de se concentrer sur les propositions politiques et législatives qui créent des perspectives pour les jeunes dans l'ensemble de l'Union;

*Amendement*

C. considérant qu'en septembre 2021, la présidente von der Leyen a annoncé une proposition visant à désigner 2022 l'Année européenne de la jeunesse, afin de réfléchir aux perspectives des jeunes en Europe et de se concentrer sur les propositions politiques et législatives qui créent des perspectives pour les jeunes dans l'ensemble de l'Union; ***considérant que cette proposition ne doit pas être seulement un exercice de communication, mais doit donner une impulsion réelle et efficace à l'amélioration des conditions de travail des jeunes dans l'Union européenne;***

Or. en

### Amendement 32

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### Projet de proposition de résolution Considérant D

##### *Projet de proposition de résolution*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas;

##### *Amendement*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas; ***considérant que 19 % des garçons européens âgés de 15 à 19 ans souffrent de problèmes de santé mentale, suivis par plus de 16 % des filles du même âge; considérant que le suicide est la deuxième principale cause de décès chez les jeunes en Europe<sup>1 bis</sup>; considérant que la détérioration de la santé mentale peut également être attribuée aux difficultés d'accès aux services de santé mentale, à l'augmentation du nombre de tâches au travail et à la crise du marché de l'emploi qui a touché les jeunes de manière disproportionnée;***

---

<sup>1 bis</sup> <https://www.unicef.org/eu/press-releases/worsening-mental-health-situation-europes-children>

Or. en

### Amendement 33

**Alicia Homs Ginell, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Projet de proposition de résolution*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas;

*Amendement*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres ***par rapport au niveau observé avant la crise; considérant que 64 % des jeunes appartenant à la tranche d'âge des 18-34 ans étaient exposés à un risque de dépression au printemps 2021, en partie en raison de leur manque de perspectives en matière d'emploi, de finances et d'éducation sur le long terme***; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas<sup>1 bis</sup>;

---

*<sup>1 bis</sup> Konle-Seidl, R., Picarella, F., 2021, Youth in Europe: Effects of COVID-19 on their economic and social situation (Les jeunes en Europe: les effets de la COVID-19 sur leur situation économique et sociale), Publication pour la commission de l'emploi et des affaires sociales, Département thématique des politiques économiques, scientifiques et de la qualité de la vie, Parlement européen.*

Or. en

**Amendement 34**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant D**

*Projet de proposition de résolution*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée

*Amendement*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée

au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas;

au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas; ***considérant que les causes de la détérioration de l'état de santé mentale des adolescents en Europe sont diverses et incluent les effets négatifs des stratégies de réseaux sociaux;***

Or. en

### **Amendement 35**

**Kim Van Sparrentak**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant D**

###### *Projet de proposition de résolution*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas;

###### *Amendement*

D. considérant que la santé mentale des jeunes s'est considérablement dégradée au cours de la pandémie, le nombre de problèmes liés à la santé mentale ayant doublé dans plusieurs États membres; considérant que neuf millions d'adolescents en Europe (âgés de 10 à 19 ans) souffrent de troubles mentaux, l'anxiété et la dépression représentant plus de la moitié des cas, ***principalement en raison de la solitude et de l'isolement social;***

Or. en

### **Amendement 36**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant D bis (nouveau)**

***D bis. considérant que les enfants qui grandissent avec peu de ressources et dans des situations familiales précaires sont plus susceptibles d'être confrontés à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ce qui a des répercussions considérables sur leur développement et, plus tard, sur leur vie d'adulte, de ne pas avoir accès à des compétences appropriées et de disposer de possibilités d'emploi limitées, perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté intergénérationnelle; considérant que l'Union peut jouer un rôle clé dans la lutte globale contre la pauvreté des enfants et l'exclusion sociale de tous les enfants; considérant que la garantie européenne pour l'enfance vise à prévenir et à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale en assurant l'accès gratuit et effectif des enfants dans le besoin à des services essentiels tels que l'éducation et l'accueil de la petite enfance, les activités scolaires et éducatives, les soins de santé, la possibilité de consommer au moins un repas sain chaque jour d'école, ainsi que l'accès effectif de tous les enfants dans le besoin à une alimentation saine et à un logement adéquat;***

Or. en

**Amendement 37**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant D bis (nouveau)**

***D bis. considérant qu'une enquête mondiale publiée en septembre 2021 et menée par l'Université de Bath dans dix pays révèle que près de 60 % des jeunes se disent très inquiets ou extrêmement***

*inquiets face à l'urgence climatique, que plus de 45 % des jeunes interrogés affirment que leurs pensées au sujet du climat affectent leur vie quotidienne et que trois quarts d'entre eux trouvent l'avenir effrayant; considérant que 83 % d'entre eux reconnaissent que nous n'avons pas pris soin de la planète, tandis que 65 % estiment que les gouvernements n'ont pas été à la hauteur vis-à-vis des jeunes;*

Or. en

**Amendement 38**  
**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant D bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*D bis. considérant que la participation civique présente des avantages avérés pour le bien-être d'une personne en élargissant son réseau social, en lui offrant davantage de possibilités d'être active sur le plan économique, social et physique et en réduisant le risque de développer des troubles de la santé mentale;*

Or. en

**Amendement 39**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant D ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*D ter. considérant que, compte tenu des conséquences de la pandémie, toute une génération de jeunes artistes et*

*professionnels de la culture aura des difficultés à trouver une place dans nos sociétés; considérant que les artistes et les professionnels de la culture et de la création adoptent souvent un rythme de travail atypique et disposent rarement d'une protection de sécurité sociale adéquate, notamment dans les contextes transfrontaliers, ce qui les exclut souvent des prestations de retraite, de santé et de chômage; considérant que l'absence de négociation collective pour les artistes indépendants et les professionnels de la culture et de la création a pour effet d'affaiblir plus encore leur position sur le marché du travail et les prive d'une protection sociale adéquate;*

Or. en

**Amendement 40**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant D quater (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*D quater. considérant que les artistes et les professionnels de la culture issus de groupes minoritaires, parmi lesquels les femmes, les jeunes, les personnes appartenant à des minorités raciales, ethniques et géographiques, les personnes issues de milieux socio-économiques vulnérables, les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+, accèdent moins facilement aux carrières artistiques et culturelles et sont les plus durement touchés par les conséquences de la pandémie;*

Or. en



**Amendement 41**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant E**

*Projet de proposition de résolution*

E. considérant que la pièce maîtresse de NextGenerationEU, la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue un instrument *historique* de l'Union visant à aider les États membres à atténuer les incidences économiques et sociales de la COVID-19 au moyen de réformes et d'investissements dans six piliers, dont l'un est consacré aux réformes et aux investissements en direction des enfants et des jeunes;

*Amendement*

E. considérant que la pièce maîtresse de NextGenerationEU, la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), constitue un instrument de l'Union visant à aider les États membres à atténuer les incidences économiques et sociales de la COVID-19 au moyen de réformes et d'investissements dans six piliers, dont l'un est consacré aux réformes et aux investissements en direction des enfants et des jeunes;

Or. en

**Amendement 42**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant E bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

***E bis. considérant que le Fonds social européen plus (FSE+) est le principal fonds européen visant à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, à promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité jusqu'à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels, notamment l'enseignement tout au long de la vie et la facilitation de la mobilité à des fins d'apprentissage, ainsi qu'à promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les jeunes***

*Amendement*

*les plus démunis;*

Or. en

#### **Amendement 43**

**Leila Chaibi**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant F**

###### *Projet de proposition de résolution*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation **adéquats**, à des services de santé et de prévention appropriés, **à des programmes de développement des compétences, à des possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie;**

###### *Amendement*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès **à un emploi de qualité, stable et bien rémunéré**, à un logement et à une alimentation **décents et abordables**, à des services de santé et de prévention appropriés **et gratuits, qui leur permettent de commencer leur vie d'adulte avec assurance;**

Or. en

#### **Amendement 44**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant F**

###### *Projet de proposition de résolution*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation **adéquats**, à des services de santé et de prévention **appropriés**, à des programmes de développement des compétences, à des possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie;

###### *Amendement*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès **égal** à un logement **décent et abordable** et à une alimentation **adéquate**, à des services de santé et de prévention **de qualité**, à des programmes de développement des compétences, **à des stages de qualité**, à des possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

**Amendement 45**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Projet de proposition de résolution*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation adéquats, à des services de santé et de prévention appropriés, à des programmes de développement des compétences, à des possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie;

*Amendement*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation adéquats **et abordables**, à des services de santé et de prévention appropriés, à des programmes de développement des compétences, **à un minimum en matière d'infrastructure numérique**, à des possibilités d'emploi, **au secteur culturel** et à l'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

**Amendement 46**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Projet de proposition de résolution*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation adéquats, à des services de santé et de prévention appropriés, à des programmes de développement des compétences, à des possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie;

*Amendement*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation adéquats, à des services de santé et de prévention appropriés, **à l'éducation et** à des programmes de développement des compétences, à des possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie **afin d'assurer l'égalité des chances et l'accès au marché du travail**;

Or. en

**Amendement 47**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant F**

*Projet de proposition de résolution*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation adéquats, à des services de santé et de prévention appropriés, à des programmes de développement des compétences, à des possibilités d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie;

*Amendement*

F. considérant que l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se réfère à leur accès à un logement et à une alimentation adéquats, à des services de santé et de prévention appropriés, **y compris la protection de la santé mentale**, à des programmes de développement des compétences, à des possibilités **de bénévolat ou** d'emploi et à l'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

**Amendement 48**  
**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant F bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

***F bis. considérant que la précédente crise a montré que si les jeunes ne bénéficient pas de stages et d'emplois de qualité — fondés sur des accords écrits et assortis de conditions de travail décentes, y compris un salaire minimum vital, une orientation professionnelle et une formation continue —, il y aura à nouveau pour eux un risque élevé de se voir contraints d'accepter des emplois précaires, de quitter leur pays pour y trouver un emploi ou de s'inscrire à plusieurs reprises à des études ou à une formation, même s'ils sont à la recherche d'un véritable emploi;***

*Amendement*

Or. en

#### Amendement 49

Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff

#### Projet de proposition de résolution

##### Considérant G

*Projet de proposition de résolution*

**G. considérant que les investissements en direction des jeunes, en particulier les investissements à impact social, sont connus pour produire des rendements effectifs sur les fonds investis et que, par conséquent, de nouveaux outils et de nouveaux mécanismes sont nécessaires;**

*Amendement*

**supprimé**

Or. en

#### Amendement 50

Leila Chaibi

#### Projet de proposition de résolution

##### Considérant G

*Projet de proposition de résolution*

G. considérant que les investissements en direction des jeunes, **en particulier les investissements à impact social**, sont connus pour **produire des rendements effectifs** sur **les fonds investis** et que, par conséquent, de nouveaux outils et de nouveaux mécanismes sont nécessaires;

*Amendement*

G. considérant que les investissements en direction des jeunes sont connus pour **avoir un effet positif sur l'emploi et la participation des jeunes à la société** et que, par conséquent, **les outils et mécanismes existants doivent être véritablement mis en œuvre tout autant que** de nouveaux outils et de nouveaux mécanismes sont nécessaires;

Or. en

#### Amendement 51

Maria Walsh

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant G**

*Projet de proposition de résolution*

G. considérant que les investissements en direction des jeunes, en particulier les investissements à impact social, sont connus pour produire des rendements effectifs sur les fonds investis et que, par conséquent, de nouveaux outils et de nouveaux mécanismes **sont nécessaires**;

*Amendement*

G. considérant que les investissements en direction des jeunes, en particulier les investissements à impact social, sont connus pour produire des rendements effectifs ***sociaux et financiers mesurables*** sur les fonds investis, ***favorisant le développement économique tout en produisant des résultats sociaux***, et que, par conséquent, de nouveaux outils et de nouveaux mécanismes ***devraient être envisagés***;

Or. en

**Amendement 52**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant G bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***G bis. considérant que les politiques cloisonnées en matière de travail des jeunes et d'inclusion sociale peuvent entraîner une duplication des dépenses, et que la coordination entre les États membres et les parties prenantes concernées est peu développée et ne s'appuie sur aucune structure permanente capable de coordonner les différents acteurs, de maximiser les effets, de garantir l'absence de disparités en matière de couverture ou de stimuler l'innovation;***

Or. en

**Amendement 53**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Projet de proposition de résolution*

H. considérant que les programmes existants, tels que **le soutien à l'emploi des jeunes**, le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et le corps européen de solidarité, ainsi que de nouvelles propositions, telles que l'initiative ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve - Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), **permettront de** s'attaquer aux défis de la jeunesse en 2022;

*Amendement*

H. considérant que les programmes **et politiques** existants, tels que **la garantie renforcée pour la jeunesse**, le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, **Erasmus +** et le corps européen de solidarité, ainsi que de nouvelles propositions, telles que l'initiative ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve - Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), **doivent** s'attaquer aux défis de la jeunesse en 2022, **notamment le chômage des jeunes, en associant politiques actives et passives du marché du travail et accès effectif aux mesures d'inclusion sociale et aux services sociaux, de santé et de logement pour les jeunes**;

Or. en

**Amendement 54**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Projet de proposition de résolution*

H. considérant que les programmes existants, tels que le soutien à l'emploi des jeunes, le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et le corps européen de solidarité, ainsi que de nouvelles propositions, telles que l'initiative ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve - Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), **permettront de** s'attaquer aux défis de la jeunesse en 2022;

*Amendement*

H. considérant que les programmes existants, tels que **la garantie renforcée pour la jeunesse**, le soutien à l'emploi des jeunes, le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et le corps européen de solidarité, ainsi que de nouvelles propositions, telles que l'initiative ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve - Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), **devraient être utilisés pour** s'attaquer aux défis de la jeunesse en 2022;

Or. en

**Amendement 55**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant H**

*Projet de proposition de résolution*

H. considérant que les programmes existants, tels que le soutien à l'emploi des jeunes, le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et le corps européen de solidarité, ainsi que de nouvelles propositions, telles que l'initiative ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve - Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), permettront de s'attaquer aux défis de la jeunesse en 2022;

*Amendement*

H. considérant que les programmes existants, tels que le soutien à l'emploi des jeunes, le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et le corps européen de solidarité, ainsi que de nouvelles propositions, telles que l'initiative ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve - Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), **ne** permettront **pas** de s'attaquer aux défis de la jeunesse en 2022 **s'ils ne parviennent pas à atteindre les jeunes ciblés et s'ils ne garantissent pas que les jeunes soient rémunérés pour leur travail; considérant que la Commission européenne ne devrait pas légitimer la précarisation des jeunes;**

Or. en

**Amendement 56**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant H bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***H bis. considérant que le Parlement européen, dans sa résolution du 8 octobre 2020 sur la garantie pour la jeunesse, ainsi que d'autres parties prenantes, telles que la Confédération européenne des syndicats (CES) et le Forum européen de la jeunesse, ont fait part de leurs préoccupations quant à la qualité des offres de la garantie pour la jeunesse, notamment des stages de faible qualité en raison de l'absence d'éléments***



*d'apprentissage, de mauvaises conditions de travail, de l'exclusion de la couverture sociale ainsi que de la grande proportion de stages non rémunérés ou peu rémunérés et d'emplois précaires;*

Or. en

**Amendement 57**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution  
Considérant H bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*H bis. considérant que les stages et offres d'emploi prévus dans le cadre de programmes et initiatives nouveaux et existants doivent non seulement être rémunérés, mais aussi être limités en durée et en nombre, afin que les jeunes ne soient pas bloqués un cycle de stages sans fin et qu'ils ne soient pas exploités comme main-d'œuvre bon marché, voire gratuite, sans protection sociale ni droits à la retraite; considérant que des études montrent que les jeunes trouvent aujourd'hui leur premier véritable emploi au début de la trentaine;*

Or. en

**Amendement 58**

**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution  
Considérant H ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*H ter. considérant que le Cedefop conclut que «tous les programmes intitulés «apprentissages» ne méritaient*

*pas ce nom, tous ne garantissaient pas une formation de qualité (ni même la moindre formation), et tous les «apprentis» ne bénéficiaient pas du droit du travail ou du droit à la protection sociale»<sup>1 bis</sup>;*

---

*1 bis*

*[https://www.cedefop.europa.eu/files/9155\\_fr\\_0.pdf](https://www.cedefop.europa.eu/files/9155_fr_0.pdf)*

Or. en

### **Amendement 59**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution Considérant I**

##### *Projet de proposition de résolution*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à **fort** potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen;

##### *Amendement*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen;

Or. en

### **Amendement 60**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### **Projet de proposition de résolution Considérant I**

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen;

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen; ***considérant qu'il en va de même pour la formation professionnelle, les compétences professionnelles et les compétences de la vie courante; considérant que 40 % des employeurs ne parviennent pas à trouver les personnes possédant les compétences requises pour pourvoir leurs postes vacants<sup>1 bis</sup>; considérant que l'Union européenne doit surmonter toutes les formes d'inadéquation des compétences afin d'utiliser efficacement son capital humain<sup>2 bis</sup>; considérant que le chômage des jeunes est devenu un grave problème économique et sociétal dans de nombreux pays d'Europe<sup>3 bis</sup>;***

---

*1 bis*

***<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1146&langId=fr>***

*2 bis*

***[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/573893/EPRS\\_BRI%282016%29573893\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/573893/EPRS_BRI%282016%29573893_EN.pdf)***

*3 bis*

***<https://www.iza.org/publications/pp/65/youth-unemployment-in-europe-what-to-do-about-it>***

Or. en

**Amendement 61**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Projet de proposition de résolution*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen;

*Amendement*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen ***et à la transition vers une économie neutre pour le climat qui ne laisse personne de côté; considérant qu'une infrastructure numérique adéquate et une formation aux compétences numériques devraient être accessibles à tous afin d'éviter de creuser l'écart entre les jeunes en matière de maîtrise du numérique et de garantir l'égalité des chances pour tous dans le système éducatif et sur le marché du travail;***

Or. en

**Amendement 62**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant I**

*Projet de proposition de résolution*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen;

*Amendement*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen; ***considérant que hormis les compétences essentielles à l'intégration réussie des jeunes sur le***

*marché du travail, les compétences transversales comme l'esprit critique, le travail en équipe, les compétences interculturelles et interreligieuses sont tout aussi importantes à la bonne santé et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des jeunes;*

Or. en

### **Amendement 63**

**Leila Chaibi**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant I**

###### *Projet de proposition de résolution*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen;

###### *Amendement*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels à la bonne santé du marché du travail européen; ***considérant que chaque jeune européen doit pouvoir trouver un emploi de qualité correspondant à ses compétences, ses formations ou ses études;***

Or. en

### **Amendement 64**

**Maria Walsh**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant I**

###### *Projet de proposition de résolution*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les

###### *Amendement*

I. considérant que le développement constant de nouvelles compétences horizontales parmi les jeunes, telles que les

compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels **à la bonne santé du** marché du travail européen;

compétences numériques, ainsi que le développement de compétences à fort potentiel économique, telles que les compétences vertes ou entrepreneuriales, sont essentiels **pour un** marché du travail européen **sain, inclusif et tourné vers l'avenir**;

Or. en

## Amendement 65

Leila Chaibi

### Projet de proposition de résolution

#### Considérant J

##### *Projet de proposition de résolution*

J. considérant que l'engagement des jeunes dans l'entrepreneuriat social **est** essentiel pour créer de nouvelles solutions; considérant que la participation des acteurs privés, des entreprises et du secteur des entreprises est nécessaire **pour relier le marché du travail au secteur des compétences**;

##### *Amendement*

J. considérant que l'engagement des jeunes dans l'entrepreneuriat social **pourrait être** essentiel pour créer de nouvelles solutions; considérant que la participation des acteurs privés, des entreprises et du secteur des entreprises **dans des emplois de qualité et à long terme avec une rémunération décente pour les jeunes** est nécessaire;

Or. en

## Amendement 66

Kim Van Sparrentak

### Projet de proposition de résolution

#### Considérant J

##### *Projet de proposition de résolution*

J. considérant que l'engagement des jeunes dans l'entrepreneuriat social est essentiel pour créer de nouvelles solutions; considérant que la participation des acteurs privés, des entreprises et du secteur des entreprises est nécessaire **pour relier le marché du travail au secteur des**

##### *Amendement*

J. considérant que l'engagement des jeunes dans **l'animation socio-éducative, les mouvements sociaux, les organisations de jeunesse et** l'entrepreneuriat social est essentiel pour créer de nouvelles solutions; considérant que la participation des acteurs privés, des entreprises et du secteur des

*compétences;*

entreprises est nécessaire pour *améliorer le passage du système éducatif au* marché du travail *ainsi que pour maintenir leur accès aux formations en matière de renforcement des compétences et de reconversion professionnelle et à l'apprentissage tout au long de la vie;*

Or. en

#### **Amendement 67**

**Leila Chaibi**

#### **Projet de proposition de résolution**

**Considérant K**

##### *Projet de proposition de résolution*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes *femmes et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents* étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

##### *Amendement*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes *victimes de discrimination fondée sur leur genre, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle ou leur handicap* étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

Or. en

#### **Amendement 68**

**Elżbieta Rafalska**

au nom du groupe ECR

**Beata Szydło, Anna Zalewska**

#### **Projet de proposition de résolution**

**Considérant K**

##### *Projet de proposition de résolution*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, *les jeunes femmes et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents étant* exposés à un risque *beaucoup plus* élevé

##### *Amendement*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, et *que* les jeunes *appartenant à des groupes vulnérables sont* exposés à un risque *particulièrement* élevé de chômage, de pauvreté au travail et

de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

d'exclusion sociale;

Or. en

### **Amendement 69**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant K**

###### *Projet de proposition de résolution*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté **au travail** et d'exclusion sociale;

###### *Amendement*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes, **les jeunes LGBTQIA+** et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté et d'exclusion sociale, **notamment de pauvreté au travail**;

Or. en

### **Amendement 70**

**Miriam Lexmann**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Considérant K**

###### *Projet de proposition de résolution*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes et les jeunes en situation de handicap **ou** issus de milieux ethniques différents étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

###### *Amendement*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes et les jeunes en situation de handicap, issus de milieux ethniques différents **ou d'un milieu socio-économique défavorisé** étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

Or. en



### Amendement 71

**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### Projet de proposition de résolution

##### Considérant K

###### *Projet de proposition de résolution*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

###### *Amendement*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents, ***tels que les jeunes Roms***, étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

Or. en

### Amendement 72

**Kim Van Sparrentak**

#### Projet de proposition de résolution

##### Considérant K

###### *Projet de proposition de résolution*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

###### *Amendement*

K. considérant que la discrimination à l'encontre des jeunes en général reste un problème en Europe, les jeunes femmes, ***les jeunes LGBTI*** et les jeunes en situation de handicap ou issus de milieux ethniques différents étant exposés à un risque beaucoup plus élevé de chômage, de pauvreté au travail et d'exclusion sociale;

Or. en

### Amendement 73

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant K bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***K bis. considérant que les jeunes, même s'ils sont couverts, perçoivent en pratique une rémunération inférieure au salaire minimal légal dans certains États membres en raison des variations actuelles du salaire minimal légal;***

Or. en

**Amendement 74**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant L**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations sont actifs dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle **et** doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations sont actifs **dans l'organisation de la participation effective des jeunes et** dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle, **notamment à travers leur engagement dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe;** **considérant qu'ils** doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans **la co-crédation**, la mise en œuvre **et l'évaluation** de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

Or. en

**Amendement 75**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant L**

*Projet de proposition de résolution*

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations sont actifs dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle et doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

*Amendement*

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations, ***ainsi que les syndicats***, sont actifs dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle, ***notamment à travers leur engagement dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe***, et doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans ***la co-création***, la mise en œuvre ***et l'évaluation*** de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

Or. en

**Amendement 76**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**

**Considérant L**

*Projet de proposition de résolution*

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations sont actifs dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle et doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

*Amendement*

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations sont actifs dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle, ***notamment à travers leur engagement dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe***, et doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans ***la co-création***, la mise en œuvre ***et l'évaluation*** de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

Or. en

**Amendement 77**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant L**

*Projet de proposition de résolution*

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations sont actifs dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle et doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

*Amendement*

L. considérant que les jeunes en Europe et leurs représentants et organisations sont actifs dans l'élaboration de recommandations politiques assorties de solutions pour améliorer l'inclusion sociale et professionnelle, ***notamment à travers leur engagement dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe***, et doivent être considérés comme des partenaires essentiels dans ***le développement***, la mise en œuvre ***et l'évaluation*** de l'Année européenne de la jeunesse et au-delà;

Or. en

**Amendement 78**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant L bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

***L bis. considérant que les possibilités d'emploi pour beaucoup des groupes mentionnés ci-dessus, notamment les jeunes handicapés et les jeunes appartenant aux communautés roms ou aux communautés itinérantes, sont fortement limitées par les difficultés d'accès à une éducation de qualité qui puisse les préparer de manière adéquate au marché du travail moderne;***

Or. en

**Amendement 79**

**Stéphane Bijoux, Véronique Trillet-Lenoir, Marie-Pierre Vedrenne, Ilana Cicurel**

**Projet de proposition de résolution**

**Considérant L bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*L bis. considérant que les jeunes sont un atout essentiel pour la reprise et le développement de toutes les régions de l'Union européenne, notamment les régions ultrapériphériques; considérant qu'à Mayotte, la moitié de la population a moins de 18 ans, tandis qu'en Guyane, un habitant sur deux a moins de 25 ans;*

Or. en

**Amendement 80**

**Ádám Kósa**

**Projet de proposition de résolution**

**Considérant L bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*L bis. considérant que les jeunes devraient être encouragés à fonder leur propre famille, que les désavantages financiers de ceux qui ont des enfants devraient être réduits ou éliminés grâce à des politiques fiscales favorables aux familles;*

Or. en

**Amendement 81**

**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution**

**Considérant L bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***L bis. considérant qu'en 2016, un tiers des chefs d'exploitation agricole de l'Union européenne étaient âgés de 65 ans ou plus et que seuls 11 % des chefs d'exploitation agricole de l'Union européenne étaient de jeunes agriculteurs âgés de moins de 40 ans;***

Or. en

**Amendement 82**

**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution**

**Considérant L ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***L ter. considérant que les fermes et l'industrie agricole de l'Union européenne constituent un pilier de notre économie et que, pour garantir la sécurité alimentaire et contribuer à la transition verte, il est indispensable d'attirer les jeunes vers l'agriculture;***

Or. en

**Amendement 83**

**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution**

**Considérant L ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***L ter. considérant que le dépeuplement des zones rurales et l'exode des jeunes vers les zones urbaines nous montrent que nous devons identifier des solutions et réfléchir à des stratégies à court, à moyen et à long terme pour retenir les jeunes***

*dans les zones rurales;*

Or. en

**Amendement 84**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant L ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*L ter. considérant que trop de jeunes handicapés ne se voient proposer que des emplois protégés et que, dans certains États membres, ils ne bénéficient pas des mêmes droits en matière de travail ou de salaire que les personnes présentes sur le marché du travail ouvert;*

Or. en

**Amendement 85**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Considérant L quater (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*L quater. considérant que le rapport sur les idées des jeunes pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe de la Rencontre des jeunes européens 2021 parvient aux conclusions suivantes:*

*— Les jeunes demandent un soutien pour former les spécialistes de la santé mentale au sein des écoles et leur donner les moyens d'agir;*

*— Le chômage des jeunes devrait être une priorité essentielle de l'Union européenne, et il est nécessaire de mettre fin aux stages non rémunérés, indépendamment des études ou du statut*

*social; il conviendrait de mettre en place une coordination avec les organisations de jeunesse et les employeurs afin de toucher les jeunes qui sont potentiellement en décrochage scolaire et de les informer sur les possibilités qui s'offrent à eux; il conviendrait également d'aider les États à mettre en place des apprentissages pour les demandeurs d'asile;*

*— Personne ne devrait être laissée pour compte dans le monde numérique et il faut éduquer toutes les générations à utiliser leur présence numérique avec prudence; il conviendrait d'inclure la maîtrise du numérique dans les programmes scolaires;*

*— L'Union européenne devrait fournir davantage de fonds pour permettre à tous les jeunes Européens de suivre un enseignement non formel et créer une plateforme permettant de combler le fossé entre les enseignants et les prestataires de services qui peuvent apporter leur expertise sur des sujets pertinents pour le monde d'aujourd'hui;*

Or. en

**Amendement 86**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Projet de proposition de résolution*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que **2022** devrait **apporter une refonte de** la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de nouvelles propositions politiques ambitieuses visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur

*Amendement*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que **l'Année européenne de la jeunesse** devrait **donner un nouvel élan à** la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de nouvelles propositions politiques ambitieuses visant à **mettre en place des politiques de la jeunesse**



les jeunes en Europe;

*intersectorielles efficaces et à mettre en œuvre concrètement les outils existants tels que la garantie renforcée pour la jeunesse afin de lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe en 2022 et au-delà; considère que l'Année européenne de la jeunesse devrait être axée en particulier sur les jeunes femmes, les jeunes migrants et les jeunes Roms, les jeunes handicapés, les jeunes artistes et la communauté LGBTIQ+, et devrait intégrer la prise en compte des jeunes dans tous les domaines d'action;*

Or. en

### Amendement 87

**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### Projet de proposition de résolution Paragraphe 1

##### *Projet de proposition de résolution*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que 2022 devrait **apporter une refonte** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de nouvelles propositions politiques ambitieuses visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe;

##### *Amendement*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que 2022 devrait **donner un nouvel élan à la mise en œuvre ambitieuse** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de nouvelles propositions politiques ambitieuses **et à la mise en œuvre concrète d'outils existants, tels que la garantie renforcée pour la jeunesse**, visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe; **invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que toutes les politiques ciblant les jeunes s'inscrivent dans un cadre intersectionnel et tiennent compte de la diversité des jeunes en Europe et des défis auxquels ils sont confrontés;**

Or. en

## Amendement 88

Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff

### Projet de proposition de résolution

#### Paragraphe 1

##### *Projet de proposition de résolution*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que 2022 devrait **apporter une refonte** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de nouvelles propositions politiques ambitieuses visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe;

##### *Amendement*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que 2022 devrait **donner un nouvel élan à la mise en œuvre ambitieuse** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de nouvelles propositions politiques ambitieuses **et à la mise en œuvre concrète d'outils existants, tels que la garantie renforcée pour la jeunesse**, visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe; **estime en outre que l'Année européenne de la jeunesse devrait contribuer à la mise en œuvre complète des principes 1 et 3 du socle européen des droits sociaux;**

Or. en

## Amendement 89

Leila Chaibi

### Projet de proposition de résolution

#### Paragraphe 1

##### *Projet de proposition de résolution*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que 2022 devrait **apporter une refonte** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de nouvelles propositions politiques **ambitieuses** visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe;

##### *Amendement*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que **cette annonce ne devrait pas être un exercice de communication, mais** que 2022 devrait **donner un véritable élan à la mise en œuvre** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de **l'application ambitieuse et réelle des**

*outils et mécanismes existants tels que la garantie renforcée pour la jeunesse ainsi que de nouvelles propositions politiques visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe;*

Or. en

**Amendement 90**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 1**

*Projet de proposition de résolution*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que 2022 devrait **apporter une refonte** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de **nouvelles propositions politiques ambitieuses visant à lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe;**

*Amendement*

1. se félicite que la présidente von der Leyen ait désigné l'année 2022 comme l'Année européenne de la jeunesse; estime que 2022 devrait **donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre adéquate et complète** de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse au moyen de propositions politiques ambitieuses **et ciblées et en utilisant pleinement les outils existants, tels que la garantie renforcée pour la jeunesse, afin de** lutter contre les effets de la COVID-19 sur les jeunes en Europe;

Or. en

**Amendement 91**  
**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

**1 bis. souligne que de nombreuses personnes ont déjà perdu leur emploi à la suite de la crise de la COVID-19, en particulier les jeunes, qui se trouvent plus fréquemment en situation d'emploi**

*Amendement*

*précaire, sont plus susceptibles d'avoir des contrats de travail temporaires ou à temps partiel et n'ont pas d'économies; salue dans ce contexte les projets de la Commission visant à renforcer la garantie européenne pour la jeunesse et invite la Commission et les États membres à faire de la lutte contre le chômage des jeunes une priorité;*

Or. en

**Amendement 92**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*1 ter. constate avec une grande inquiétude le taux élevé de chômage des jeunes dans un certain nombre d'États membres et la fragilité des contrats de travail des jeunes travailleurs, en particulier dans les secteurs gravement touchés par la COVID-19; demande que soit renforcée la garantie pour la jeunesse dans le but de réduire le chômage de longue durée et le chômage des jeunes d'au moins 50 % d'ici 2030, en y incluant également le critère de création d'emplois de qualité, conformément à l'objectif de développement durable n° 8 du Programme 2030 des Nations unies; estime qu'il est temps de rendre la garantie pour la jeunesse à la fois contraignante pour tous les États membres et inclusive, notamment par des mesures actives de sensibilisation à l'égard des NEET à long terme et des jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés, tels que les jeunes handicapés, les jeunes LGBTQIA+ et les jeunes Roms;*

**Amendement 93**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Projet de proposition de résolution*

2. *se félicite* de l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; invite les États membres à faire de la santé mentale une partie intégrante de la reprise de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels; invite la Commission à veiller à ce que la santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de la future stratégie de l'UE en matière de soins;

*Amendement*

2. *salue* l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; *souligne que le lien entre les facteurs socio-économiques, tels que le chômage, l'insécurité du logement, les pressions scolaires, la santé mentale et le bien-être doit être abordé afin de garantir l'adoption d'une approche globale de la santé mentale au niveau de l'Union européenne;* invite *par conséquent* les États membres à faire de la santé mentale une partie intégrante de la reprise *socio-économique* de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels *et à s'attaquer aux inégalités en matière de santé en apportant un soutien adéquat aux groupes de jeunes vulnérables;* invite la Commission à veiller à ce que la santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de *la plus haute importance dans* la future stratégie de l'UE en matière de soins;

**Amendement 94**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Projet de proposition de résolution*

2. se félicite de l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; invite les États membres à **faire de la** santé mentale une partie intégrante de la reprise de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels; invite la Commission à veiller à ce que **la** santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de la future stratégie de l'UE en matière de soins;

*Amendement*

2. se félicite de l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; invite les États membres à **améliorer les soins de** santé mentale **et à les rendre accessibles et abordables pour toutes les tranches d'âge, et en particulier pour les plus jeunes, ceci étant** une partie intégrante de la reprise de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé **et de sécurité** au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels; invite la Commission à veiller à ce que la **garantie de la** santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de la future stratégie de l'UE en matière de soins;

Or. en

**Amendement 95**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 2**

*Projet de proposition de résolution*

2. se félicite de l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; invite les États membres à faire de la santé mentale une partie intégrante de la reprise de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels; invite la Commission à veiller à ce que la santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de la future stratégie de l'UE en

*Amendement*

2. se félicite de l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; invite les États membres à faire de la santé mentale une partie intégrante de la reprise de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels **et au moyen de politiques globales de soutien aux jeunes qui connaissent des souffrances mentales;** invite la Commission à veiller à ce que la

matière de soins;

santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de la future stratégie de l'UE en matière de soins;

Or. en

**Amendement 96**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 2**

*Projet de proposition de résolution*

2. se félicite de l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; invite les États membres à faire de la santé mentale une partie intégrante de la reprise de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels; invite la Commission à veiller à ce que la santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de la future stratégie de l'UE en matière de soins;

*Amendement*

2. se félicite de l'inclusion de la santé mentale en tant que priorité dans les objectifs en faveur de la jeunesse dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse; invite les États membres à faire de la santé mentale une partie intégrante de la reprise de l'Union après la pandémie et une priorité en matière de santé au travail, en particulier dans les environnements éducatifs et professionnels; invite la Commission à veiller à ce que la santé mentale des jeunes soit une priorité stratégique de la future stratégie de l'UE en matière de soins; ***invite la Commission à mener une étude approfondie sur les différentes causes du mal-être psychologique des jeunes en Europe, et notamment à évaluer les effets des stratégies en matière de réseaux sociaux sur leur santé mentale;***

Or. en

**Amendement 97**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 2 bis (nouveau)**

**2 bis. alerte les décideurs européens sur la montée de l'«éco-anxiété» chez les jeunes et les conséquences du changement climatique sur leur santé mentale; souligne que négliger les effets de l'augmentation des risques d'éco-anxiété peut exacerber les inégalités sanitaires et sociales entre les personnes plus ou moins vulnérables à ces effets psychologiques; avertit que les effets socio-économiques — jusqu'à présent cachés et non quantifiés — peuvent accroître considérablement les coûts de la lutte contre la crise climatique au niveau national;**

Or. en

**Amendement 98**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Projet de proposition de résolution*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse *et* de l'animation socio-éducative qui *rapproche* l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat;

*Amendement*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, de l'animation socio-éducative *et des organisations de jeunesse*, qui *rapprochent* l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat *et à la participation des jeunes*;



**Amendement 99**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Projet de proposition de résolution*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat;

*Amendement*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes, ***pour autant qu'ils soient suivis d'actions***; encourage la promotion du principe de cogestion ***avec les jeunes, les représentants des jeunes et les syndicats*** dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat; ***l'invite également à ne pas institutionnaliser et légitimer la précarité des jeunes, notamment par des statuts atypiques conduisant à des salaires extrêmement bas, à l'absence de protection sociale, de sécurité de l'emploi, à de faux emplois indépendants et à des emplois précaires se substituant à de vrais emplois salariés***;

**Amendement 100**  
**Elżbieta Rafalska**  
au nom du groupe ECR  
**Beata Szydło, Anna Zalewska**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Projet de proposition de résolution*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat;

*Amendement*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse ***en préservant la répartition des compétences telle qu'elle est prévue dans les traités***; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat;

Or. en

**Amendement 101**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 3**

*Projet de proposition de résolution*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux

*Amendement*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux

possibilités de volontariat;

possibilités de volontariat; *invite la Commission à intensifier ses efforts pour que les connaissances et les compétences acquises grâce au bénévolat et à l'apprentissage informel et non formel soient officiellement reconnues, car une telle reconnaissance peut aider les jeunes à avoir de meilleures perspectives sur le marché du travail;*

Or. en

### **Amendement 102**

**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 3**

##### *Projet de proposition de résolution*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat;

##### *Amendement*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat; *invite la Commission à soutenir le projet des capitales européennes de la jeunesse dans le prolongement de l'Année européenne de la jeunesse 2022 et l'encourage à promouvoir le principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse;*

Or. en

### Amendement 103

Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff

#### Projet de proposition de résolution

##### Paragraphe 3

###### *Projet de proposition de résolution*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce aux possibilités de volontariat;

###### *Amendement*

3. souligne le rôle essentiel que doivent jouer les jeunes dans l'élaboration des politiques sociales et de l'emploi en Europe; se félicite du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative qui rapproche l'Union des jeunes; encourage la promotion du principe de cogestion dans l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse; invite la Commission à reconnaître l'impact positif du troisième secteur, y compris les organisations de jeunesse, et les possibilités d'apprentissage non formel et informel qu'elles offrent grâce, *entre autres*, aux possibilités de volontariat;

Or. en

### Amendement 104

Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff

#### Projet de proposition de résolution

##### Paragraphe 3 bis (nouveau)

###### *Projet de proposition de résolution*

###### *Amendement*

*3 bis. invite les États membres à accorder la priorité au financement de l'Union en faveur des droits de l'enfant et des jeunes en fonction des besoins recensés aux niveaux national et régional et au-delà des affectations prédéfinies dans les programmes de financement de l'Union; invite les États membres à adopter une approche coordonnée en matière de programmation et de mise en œuvre des fonds de l'Union, à accélérer*

*leur mise en œuvre et à consacrer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale toutes les ressources nationales possibles, complétées par des fonds de l'Union tels que le Fonds social européen plus (FSE+), l'aide à la relance en faveur de la cohésion et des territoires d'Europe (REACT-EU), la facilité pour la reprise et la résilience, le Fonds européen de développement régional (FEDER), InvestEU, Erasmus +, le Fonds «Asile et migration» (FAM) et le programme «L'UE pour la santé»; rappelle que les États membres doivent prévoir des mesures spécifiques consacrées aux investissements en faveur des enfants et des jeunes dans leurs plans nationaux de reprise et de résilience afin d'accéder au fonds, conformément au pilier «Next Generation» de la facilité pour la reprise et la résilience; demande à cet égard à tous les États membres, et pas seulement à ceux qui sont les plus touchés par la pauvreté des enfants, d'affecter au moins 5 % des ressources en gestion partagée du FSE+ au soutien des actions relevant de la garantie européenne pour l'enfance;*

Or. en

#### **Amendement 105**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution**

#### **Paragraphe 3 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

**3 ter. souligne qu'il est essentiel que les États membres continuent d'investir des ressources suffisantes du FSE+ dans des mesures de soutien de l'emploi des jeunes et doivent allouer par conséquent au moins 15 % de leurs ressources relevant de la gestion partagée à des actions ciblées et des réformes structurelles pour**

*soutenir des emplois de qualité pour les jeunes; rappelle la nécessité d'une garantie pour la jeunesse contraignante, plus efficace et plus inclusive, prévoyant des stages et des apprentissages rémunérés à tous les groupes de personnes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), et ce dans le respect du cadre de qualité précis qui la régit;*

Or. en

#### **Amendement 106**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 4**

##### *Projet de proposition de résolution*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

##### *Amendement*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes *et s'attend à ce que cela mène à la création d'opportunités importantes pour les jeunes européens;*

Or. en

#### **Amendement 107**

**Stéphane Bijoux, Véronique Trillet-Lenoir, Marie-Pierre Vedrenne, Ilana Cicurel**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 4**

*Projet de proposition de résolution*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

*Amendement*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; **rappelle que les régions ultrapériphériques sont particulièrement touchées par ces questions et ont besoin à cet égard d'un soutien spécifique;** se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

Or. en

**Amendement 108**

**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 4**

*Projet de proposition de résolution*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels **recensés dans les recommandations par pays** concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; **se félicite**, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

*Amendement*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; **prend note**, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

Or. en

**Amendement 109**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Projet de proposition de résolution*

4. invite la Commission et le Conseil à ***mobiliser les fonds nécessaires*** au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

*Amendement*

4. invite la Commission et le Conseil à ***faire usage des fonds disponibles*** au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

Or. en

**Amendement 110**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 4**

*Projet de proposition de résolution*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes;

*Amendement*

4. invite la Commission et le Conseil à mobiliser les fonds nécessaires au titre du cadre financier pluriannuel 2021-2027, sans préjudice des programmes déjà mis en place au titre du FSE+, à la suite des problèmes structurels recensés dans les recommandations par pays concernant le chômage des jeunes et la pauvreté; se félicite, à cet égard, de l'allocation globale de 45 milliards d'EUR au titre de la FRR pour les mesures destinées aux enfants et aux jeunes; ***préconise l'implication des organisations de jeunesse et des partenaires sociaux dans la création, le suivi et l'évaluation de ces fonds FRR; exhorte la Commission et les États***



*membres à augmenter le financement stable et à long terme des organisations de jeunesse, notamment au moyen de la subvention opérationnelle Erasmus+, afin qu'elles soient en mesure de remplir ce rôle d'engagement civique et d'employer du personnel professionnel; demande aux États membres de donner la priorité à la reconversion et au perfectionnement dans leurs plans nationaux pour la reprise et la résilience; invite les États membres à s'assurer que le Fonds pour une transition juste et le FSE+ soutiennent des plans intégrés au niveau local afin de contribuer au perfectionnement et à la reconversion, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, y compris les personnes à risque de perdre leur emploi, et de veiller ainsi à ce que toutes les personnes travaillant dans des secteurs vulnérables puissent se requalifier et développer de nouvelles compétences pour rester actives sur le marché du travail et bénéficier des transitions écologique et numérique;*

Or. en

## Amendement 111

Maria Walsh

### Projet de proposition de résolution Paragraphe 5

#### *Projet de proposition de résolution*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes de l'Union et les **dotations budgétaires nationales**; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; **encourage l'utilisation d'obligations à impact social et de contrats de résultat social** destinés aux jeunes, tout en associant également le

#### *Amendement*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes de l'Union et les **mesures et les investissements nationaux destinés à promouvoir les compétences, l'éducation et la formation**; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; **prend note de l'attention croissante**

secteur privé;

*accordée au concept* de contrats de résultat social destinés aux jeunes, tout en associant également le secteur privé;

Or. en

**Amendement 112**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Projet de proposition de résolution*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes de l'Union et les dotations budgétaires nationales; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; encourage l'utilisation d'obligations à impact social et de contrats de résultat social destinés aux jeunes, tout en associant également le secteur privé;

*Amendement*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes de l'Union et les dotations budgétaires nationales; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; ***rappelle qu'il est nécessaire que les États membres puissent utiliser les allocations financières de manière flexible, en fonction des besoins définis et des conditions nationales spécifiques;*** encourage l'utilisation d'obligations à impact social et de contrats de résultat social destinés aux jeunes, tout en associant également le secteur privé;

Or. en

**Amendement 113**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 5**

*Projet de proposition de résolution*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes

*Amendement*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes

de l'Union et les dotations budgétaires nationales; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; encourage l'utilisation d'obligations à impact social et de contrats de résultat social destinés aux jeunes, tout en associant également le secteur privé;

de l'Union et les dotations budgétaires nationales; **demande à la Commission européenne de surveiller les investissements et les dépenses consacrées aux priorités en faveur de la jeunesse effectués dans le cadre de NextGenerationEU, de la FFR et du FSE+**; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; encourage l'utilisation d'obligations à impact social et de contrats de résultat social destinés aux jeunes, tout en associant également le secteur privé;

Or. en

#### **Amendement 114**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 5**

##### *Projet de proposition de résolution*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes de l'Union et les dotations budgétaires nationales; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; encourage l'utilisation d'obligations à impact social et de contrats de résultat social destinés aux jeunes, tout en associant également le secteur privé;

##### *Amendement*

5. invite les États membres à veiller à la complémentarité entre les mesures relevant de la FRR, les autres programmes de l'Union et les dotations budgétaires nationales, **notamment entre la garantie européenne pour la jeunesse et la garantie européenne pour l'enfance**; rappelle la possibilité offerte par le volet «Investissements sociaux et compétences» d'InvestEU de générer des investissements à impact social; encourage l'utilisation d'obligations à impact social et de contrats de résultat social destinés aux jeunes, tout en associant également le secteur privé;

Or. en

**Amendement 115**

**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

**5 bis. *salue le renforcement du soutien des jeunes agriculteurs prévu par la prochaine politique agricole commune;***

Or. en

**Amendement 116**

**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

**5 bis. *demande à la Commission européenne de surveiller les investissements et les dépenses consacrées aux priorités en faveur de la jeunesse dans le cadre de NextGenerationEU, de la FRR et du cadre financier pluriannuel (CFP), en particulier le FSE+, afin d'œuvrer à l'intégration de la jeunesse dans le budget;***

Or. en

**Amendement 117**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 5 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

**5 bis. *demande à la Commission européenne de surveiller les***

*investissements et les dépenses consacrées aux priorités en faveur de la jeunesse dans le cadre de NextGenerationEU, de la FRR et du FSE+;*

Or. en

**Amendement 118**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*5 ter. salue l'élargissement de la portée de la garantie renforcée pour la jeunesse, qui s'étend au groupe des 15-29 ans; rappelle que la garantie renforcée pour la jeunesse devrait garantir de véritables possibilités d'emploi, et non pas des stages de piètre qualité ou des formations sans fin;*

Or. en

**Amendement 119**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 quater (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*5 quater. condamne la pratique des stages et apprentissages non rémunérés, qui constitue une forme d'exploitation du travail des jeunes et une violation de leurs droits; demande l'interdiction des apprentissages et stages non rémunérés; invite la Commission européenne à proposer un instrument juridique visant à garantir une rémunération équitable pour les apprentissages et les stages, et à introduire des critères de qualité en ce qui*

*concerne l'accès à la protection sociale, à l'emploi durable et aux droits sociaux, en s'appuyant sur le cadre de qualité pour les stages et le cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité; demande à la Commission de proposer aussi rapidement que possible une directive sur des stages de qualité;*

Or. en

**Amendement 120**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 5 quinquies (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*5 quinquies. condamne fermement la pratique des contrats «zéro heure», qui constituent une forme de travail précaire inacceptable et contribuent à affaiblir les droits sociaux et les droits du travail; demande qu'une initiative au niveau de l'Union interdise les contrats «zéro heure»;*

Or. en

**Amendement 121**  
**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

6. demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon

6. *constate avec inquiétude que la garantie pour la jeunesse n'a jusqu'à présent pas tenu ses promesses et* demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives

durables; invite *les* États membres à présenter des plans de mise en œuvre actualisés pour une garantie renforcée pour la jeunesse; invite la Commission à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans la garantie renforcée pour la jeunesse;

en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon durables, *afin d'offrir aux jeunes l'accès à la sécurité sociale et à une rémunération équitable*; invite la *Commission à demander aux* États membres *de* présenter des plans de mise en œuvre actualisés pour une garantie renforcée pour la jeunesse *et d'introduire un cadre comportant des normes de qualité claires en ce qui concerne les offres réalisées pour promouvoir des résultats durables pour les jeunes*; invite la Commission à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans la garantie renforcée pour la jeunesse; *rappelle que l'un des objectifs du FSE+ est de favoriser la participation équilibrée des femmes et des hommes au marché du travail par des mesures visant à assurer, entre autres, des conditions de travail équitables, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'accès aux services de garde d'enfants, y compris l'éducation et l'accueil des jeunes enfants; rappelle que le FSE+ devrait également viser à mettre en place un environnement de travail sain et bien adapté afin de répondre aux risques pour la santé liés à l'évolution des formes de travail et aux besoins d'une main-d'œuvre vieillissante*;

Or. en

**Amendement 122**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Projet de proposition de résolution*

6. demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de

*Amendement*

6. demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de

l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon durables; invite les États membres à présenter des plans de mise en œuvre actualisés pour une garantie renforcée pour la jeunesse; invite la Commission à encourager les entreprises à ***jouer un rôle actif dans*** la garantie ***renforcée*** pour la jeunesse;

l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon durables ***et de qualité***; invite les États membres à présenter des plans de mise en œuvre actualisés pour une garantie renforcée pour la jeunesse; invite la Commission ***et les États membres*** à encourager les entreprises à ***fournir des contrats de travail standards ouvrant aux jeunes un accès aux droits sociaux une fois qu'ils ont effectué avec succès un stage ou un apprentissage***; invite la Commission à élaborer un cadre de ***qualité pour régir*** la garantie pour la jeunesse ***dans le respect de normes de qualité claires et contraignantes en ce qui concerne les offres proposées dans ce cadre***; souligne que ces critères ***garantiraient que le programme aide efficacement les jeunes à réussir la transition vers un emploi stable et de qualité et contribue à garantir aux jeunes autant de possibilités pour les hommes que pour les femmes dans tous les secteurs, des possibilités qui offrent une sécurité à long terme, une protection sociale et des conditions de travail égales et décentes, et qui ne contribuent pas à la création d'emplois précaires***;

Or. en

### **Amendement 123**

**Alicia Homs Ginell, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Paragraphe 6**

###### *Projet de proposition de résolution*

6. demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon

###### *Amendement*

6. demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon



durables; invite **les États membres à présenter** des plans de mise en œuvre actualisés pour **une** garantie renforcée pour la jeunesse; invite la Commission à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans la garantie renforcée pour la jeunesse;

durables **et de qualité**; invite **la Commission européenne à demander aux États membres** des plans de mise en œuvre actualisés pour **la** garantie renforcée pour la jeunesse; invite la Commission à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans la garantie renforcée pour la jeunesse; **invite la Commission européenne et les États membres à introduire un cadre comportant des normes de qualité claires et contraignantes pour toutes les offres proposées au titre de la garantie pour la jeunesse, afin de favoriser des résultats positifs et durables pour les jeunes et leur transition réussie vers le marché du travail**;

Or. en

#### **Amendement 124** **Maria Walsh**

#### **Projet de proposition de résolution** **Paragraphe 6**

##### *Projet de proposition de résolution*

6. demande des mesures renforcées, **par l'intermédiaire du FSE+**, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon durables; invite **les États membres à présenter des plans de** mise en œuvre **actualisés pour une** garantie **renforcée** pour la jeunesse; invite la Commission à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans la garantie renforcée pour la jeunesse;

##### *Amendement*

6. demande des mesures renforcées, **notamment un recours complet et optimal aux possibilités offertes par le FSE+**, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon durables; invite **la Commission à surveiller la** mise en œuvre **des systèmes de** garantie pour la jeunesse **par l'intermédiaire du comité de l'emploi (COEM) et à effectuer régulièrement des rapports auprès du COEM en ce qui concerne l'application et les résultats des systèmes de garantie pour la jeunesse**; invite la Commission **et les États membres** à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans la garantie renforcée pour la jeunesse;

**Amendement 125**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 6**

*Projet de proposition de résolution*

6. demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon durables; invite **les États membres à présenter** des plans de mise en œuvre actualisés pour une garantie renforcée pour la jeunesse; invite la Commission **à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans** la garantie **renforcée** pour la jeunesse;

*Amendement*

6. demande des mesures renforcées, par l'intermédiaire du FSE+, pour promouvoir l'emploi au moyen d'interventions actives en faveur de l'intégration sur le marché du travail et de la création de postes de premier échelon durables, **de qualité et bien rémunérés**; invite **la Commission à demander aux États membres des plans de mise en œuvre actualisés pour une garantie renforcée pour la jeunesse; invite la Commission et les États membres à introduire un cadre comportant des normes de qualité claires et contraignantes pour les offres proposées au titre de** la garantie pour la jeunesse, **afin de favoriser des résultats positifs et durables pour les jeunes et de conditionner les incitations à l'embauche à l'application de ce cadre**;

**Amendement 126**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Projet de proposition de résolution*

7. **invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la**

*Amendement*

**supprimé**

*coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;*

Or. en

**Amendement 127**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Projet de proposition de résolution*

7. invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

*Amendement*

7. ***rappelle que les partenariats avec les parties prenantes sont des éléments essentiels de la garantie renforcée pour la jeunesse, mais qu'il n'existe pas au niveau de l'Union d'organes ou de mécanismes formels qui permettraient leur participation à la surveillance et à l'application de la garantie pour la jeunesse;*** invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec ***les partenaires sociaux***, les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse, ***ainsi que pour évaluer annuellement son incidence et proposer des améliorations;***

Or. en

**Amendement 128**  
**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Projet de proposition de résolution*

7. invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

*Amendement*

7. ***rappelle que les partenariats avec les parties prenantes sont un élément essentiel de la garantie renforcée pour la jeunesse; souligne néanmoins qu'il n'existe actuellement au niveau de l'Union aucun organe ou mécanisme formel qui permette leur participation dans la surveillance et l'application de la garantie pour la jeunesse;*** invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec ***les partenaires sociaux***, les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

Or. en

**Amendement 129**

**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 7**

*Projet de proposition de résolution*

7. invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les ***parties prenantes concernées*** afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques ***entre*** les autorités européennes et nationales, ***ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;***

*Amendement*

7. ***rappelle que les partenariats avec les parties prenantes sont un élément essentiel des politiques visant la jeunesse en général et la garantie renforcée pour la jeunesse en particulier, mais qu'il n'existe actuellement au niveau de l'Union aucun organe ou mécanisme formel qui permette leur participation dans la surveillance et l'application de la garantie pour la jeunesse;*** invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les ***représentants de la jeunesse et les***

*syndicats* afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques *avec* les autorités européennes et nationales;

Or. en

**Amendement 130**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Projet de proposition de résolution*

7. *invite* la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

*Amendement*

7. *rappelle que les partenariats avec les parties prenantes sont un élément essentiel de la garantie renforcée pour la jeunesse, mais qu'il n'existe actuellement au niveau de l'Union aucun mécanisme formel qui permette leur participation dans la surveillance et l'application de cette garantie; demande donc à la Commission d'inclure des parties prenantes pertinentes, notamment des partenaires de la société civile, des organisations de jeunesse et des partenaires sociaux, aux travaux du comité de l'emploi, et, à terme, au présent cadre, ainsi que d'envisager la création d'un groupe de travail européen complémentaire pour surveiller* la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse *et* faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales;

Or. en

**Amendement 131**  
**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 7**

*Projet de proposition de résolution*

7. invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

*Amendement*

7. ***rappelle que les partenariats avec les parties prenantes sont des éléments essentiels de la garantie renforcée pour la jeunesse, mais qu'il n'existe pas au niveau de l'Union d'organes ou de mécanismes formels qui permettraient leur participation à la surveillance et à l'application de la garantie pour la jeunesse;*** invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

Or. en

**Amendement 132**

**Elena Lizzi**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 7**

*Projet de proposition de résolution*

7. invite la Commission à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

*Amendement*

7. ***remarque que la garantie pour la jeunesse peine à obtenir des résultats sur le plan l'emploi et*** invite la Commission ***analyser en premier lieu les causes de cette absence de résultats, puis*** à créer un comité permanent de l'Union chargé de la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse, réunissant les parties prenantes concernées afin de faciliter la coordination et l'échange de bonnes pratiques entre les autorités européennes et nationales, ainsi qu'avec les partenaires de la société civile et les organisations de jeunesse;

**Amendement 133**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Projet de proposition de résolution*

8. invite les États membres à veiller à ce que les services publics de l'emploi (SPE) collaborent avec les autorités locales et le secteur privé par l'intermédiaire du réseau européen des SPE afin de promouvoir des emplois de qualité et de renforcer le soutien sur mesure en matière de formation, de recherche d'emploi et de conseil pour les jeunes;

*Amendement*

8. invite les États membres à veiller à ce que les services publics de l'emploi (SPE) collaborent avec les autorités locales et le secteur privé par l'intermédiaire du réseau européen des SPE afin de promouvoir des emplois de qualité et de renforcer le soutien sur mesure en matière de formation, de recherche d'emploi et de conseil pour les jeunes ***et encourage les États membres à équiper les SPE de moyens adéquats pour fournir des ressources et des formations sur la manière de rester en bonne santé mentale en dépit d'un climat économique incertain et face aux défis que pose la recherche d'emplois;***

**Amendement 134**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Projet de proposition de résolution*

8. invite les États membres à veiller à ce que les services publics de l'emploi (SPE) collaborent avec les autorités locales et le secteur privé par l'intermédiaire du réseau européen des SPE afin de promouvoir des emplois de qualité et de renforcer le soutien sur mesure en matière de formation, de recherche d'emploi et de

*Amendement*

8. invite les États membres à veiller à ce que les services publics de l'emploi (SPE) collaborent avec les autorités locales, ***le secteur de l'éducation, les organisations de jeunesse*** et le secteur privé par l'intermédiaire du réseau européen des SPE afin de promouvoir des emplois de qualité et de renforcer le

conseil pour les jeunes;

soutien sur mesure en matière de formation, de recherche d'emploi et de conseil pour les jeunes;

Or. en

**Amendement 135**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 8**

*Projet de proposition de résolution*

8. invite les États membres à veiller à ce que les services publics de l'emploi (SPE) collaborent avec les autorités locales et le secteur privé par l'intermédiaire du réseau européen des SPE afin de promouvoir des emplois de qualité et de renforcer le soutien sur mesure en matière de formation, de recherche d'emploi et de conseil pour les jeunes;

*Amendement*

8. invite les États membres à veiller à ce que les services publics de l'emploi (SPE) collaborent avec les autorités locales et le secteur privé par l'intermédiaire du réseau européen des SPE afin de promouvoir des emplois de qualité, **stables et bien rémunérés** et de renforcer le soutien sur mesure en matière de formation, de recherche d'emploi et de conseil pour les jeunes;

Or. en

**Amendement 136**  
**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

**8 bis. recommande de renforcer l'accent mis sur l'emploi dans les systèmes des soins psychiatriques, en insistant particulièrement sur la contribution positive que peut avoir un emploi de qualité sur la santé mentale;**

*Amendement*

Or. en



**Amendement 137**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Projet de proposition de résolution*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient **de possibilités adéquates** et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés;

*Amendement*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient **d'une première expérience professionnelle adéquate** et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés; **condamne la pratique des stages non rémunérés et demande à la Commission européenne de proposer un instrument juridique garantissant une rémunération équitable des stages;**

Or. en

**Amendement 138**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Projet de proposition de résolution*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, **en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou** non rémunérés;

*Amendement*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats; **condamne la pratique des stages non rémunérés lorsqu'ils ne sont pas liés à l'obtention de compétences scolaires et demande à la Commission**

*européenne et aux États membres, en collaboration avec le Parlement et dans le respect du principe de subsidiarité, de proposer des pistes pour l'introduction d'un cadre juridique commun destiné à assurer une rémunération équitable des stages sur le marché libre du travail;*

Or. en

**Amendement 139**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Projet de proposition de résolution*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages **rémunérés** et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en **évitant** les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés;

*Amendement*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages et aux apprentissages **rémunérés, inclusifs, notamment l'accès, le cas échéant, à des aménagements adaptés pour les jeunes en situation de handicap**; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en **éradiquant** les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés;

Or. en

**Amendement 140**  
**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Projet de proposition de résolution*

9. invite les États membres à **faciliter** l'accès des jeunes aux stages **rémunérés** et

*Amendement*

9. invite les États membres à **garantir** l'accès des jeunes aux stages et aux

aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, **en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés;**

apprentissages **rémunérés de qualité;** demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient **de premières expériences professionnelles et** de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats; **condamne la pratique** des stages non rémunérés, **qui constitue une forme d'exploitation du travail des jeunes et une violation de leurs droits; invite la Commission à présenter un cadre juridique pour une interdiction efficace et exécutoire de ce type de stages et d'apprentissages non rémunérés;**

Or. en

#### **Amendement 141** **Miriam Lexmann**

#### **Projet de proposition de résolution** **Paragraphe 9**

##### *Projet de proposition de résolution*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés;

##### *Amendement*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés; **demande aux États membres de soutenir les employeurs qui proposent des stages et des apprentissages aux jeunes en situation de handicap;**

Or. en

**Amendement 142**  
**Ádám Kósa**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Projet de proposition de résolution*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés;

*Amendement*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; **recommande que les jeunes de moins de 25 ans bénéficient d'une exonération complète de l'impôt sur le revenu**; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales telles que les stages abusifs ou non rémunérés;

Or. en

**Amendement 143**  
**Elżbieta Rafalska**  
au nom du groupe ECR  
**Beata Szydło, Anna Zalewska**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9**

*Projet de proposition de résolution*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales **telles que les stages abusifs ou non rémunérés**;

*Amendement*

9. invite les États membres à faciliter l'accès des jeunes aux stages rémunérés et aux apprentissages; demande le renforcement des systèmes de suivi, en veillant à ce que les jeunes bénéficient de possibilités adéquates et de qualité en matière de renforcement des compétences et de nouveaux qualifications ou certificats, en évitant les pratiques déloyales **et abusives**;

Or. en

**Amendement 144**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***9 bis. rappelle que les stages devraient faire partie de la formation professionnelle et inclure, par conséquent, une dimension pédagogique; rappelle que les contrats de stage devraient prendre la forme d'accords écrits et juridiquement contraignants, précisant les tâches du stagiaire et prévoyant une rémunération décente; considère qu'en ce qui concerne l'autonomisation des jeunes, l'objectif des politiques de l'Union doit être de permettre l'accès à l'emploi et de garantir que les stages ne se substituent jamais à un emploi;***

Or. en

**Amendement 145**  
**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***9 bis. invite la Commission à réexaminer les instruments européens existants, tels que le cadre de qualité pour les stages ainsi que le cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité, et à inclure des critères de qualité dans les offres faites aux jeunes, y compris le principe d'une rémunération équitable pour les jeunes en stage et en apprentissage, l'accès à la protection***

*sociale, l'emploi durable et les droits sociaux;*

Or. en

#### **Amendement 146**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 10**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

**10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier les jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au titre du FSE+;**

**supprimé**

Or. en

#### **Amendement 147**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 10**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

**10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier les jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre et à**

**10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes à trouver une expérience de travail temporaire de qualité, respectueuse des normes de qualité qui soutiennent les droits du travail des jeunes, y compris une rémunération décente et l'accès à la**

*veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au titre du FSE+;*

*protection sociale, sans se contenter d'être un autre instrument à l'origine de conditions de travail précaires pour les jeunes;*

Or. en

**Amendement 148**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Projet de proposition de résolution*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA *aide* les jeunes, en particulier les jeunes âgés de **15 à 19 ans** qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre *et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au titre du FSE+;*

*Amendement*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA *atteigne* les jeunes, en particulier les jeunes *défavorisés* âgés de **18 à 29 ans** qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), *grâce à l'implication des organisations de la société civile et des partenaires sociaux sur le terrain; rappelle que, pour les groupes de jeunes les plus défavorisés, l'orientation est essentielle pour* trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre, *de même que le fait d'être accompagné avant, pendant et après la participation au programme afin de mener les jeunes vers des possibilités d'emploi de qualité; insiste pour que les placements effectués dans le cadre de l'initiative ALMA respectent des normes de qualité minimales, respectueuses des droits du travail des jeunes tels que le droit à une rémunération équitable et l'accès à la protection sociale; enjoint la Commission à garantir la valeur ajoutée de l'initiative ALMA, outre les possibilités existantes au titre d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité; demande la mise en place d'une stratégie d'inclusion destinée à assurer l'égalité d'accès à l'initiative ALMA pour tous les jeunes, à prévenir la discrimination et à remédier*

*aux obstacles qui pourraient survenir;*

Or. en

#### **Amendement 149**

**Leila Chaibi**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Paragraphe 10**

###### *Projet de proposition de résolution*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier les jeunes **âgés de 15 à 19 ans** qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre **et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au titre du FSE+**;

###### *Amendement*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier les jeunes qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire **de qualité** dans un autre État membre; **insiste pour que le programme ALMA respecte des normes de qualité respectueuses des droits du travail des jeunes tels qu'une rémunération décente, de bonnes conditions de travail et l'accès à la protection sociale;**

Or. en

#### **Amendement 150**

**Maria Walsh**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Paragraphe 10**

###### *Projet de proposition de résolution*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier **les jeunes âgés de 15 à 19 ans** qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité

###### *Amendement*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier **ceux** qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au



physique au titre du FSE+;

titre du FSE+; *insiste pour que les placements effectués dans le cadre de l'initiative ALMA respectent des normes de qualité minimales, respectueuses des droits du travail des jeunes tels que le droit à une rémunération équitable et l'accès à la protection sociale;*

Or. en

**Amendement 151**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 10**

*Projet de proposition de résolution*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier les jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au titre du FSE+;

*Amendement*

10. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier les jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à trouver une expérience de travail temporaire dans un autre État membre et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au titre du FSE+; *souligne la nécessité de garantir que l'initiative ALMA fournisse des possibilités inclusives à tous les jeunes, y compris aux jeunes en situation de handicap ou aux jeunes issus de milieux défavorisés;*

Or. en

**Amendement 152**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Projet de proposition de résolution*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec des entreprises privées; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

*Amendement*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec des entreprises privées; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe; ***réaffirme qu'il existe de profondes différences entre les États membres en ce qui concerne l'accès aux outils numériques et à l'internet; rappelle donc la nécessité de lier l'accès aux cours en ligne aux initiatives renforcées visant à remédier aux problèmes d'accès à l'internet et aux outils numériques;***

Or. en

**Amendement 153**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 11**

*Projet de proposition de résolution*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles ***pour tous les secteurs*** et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, ***en partenariat avec des entreprises privées***; demande la création

*Amendement*

11. souligne que les compétences numériques sont ***des compétences*** essentielles ***du 21<sup>e</sup> siècle*** et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union; demande la création d'espaces d'échange sur

d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

Or. en

**Amendement 154**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Projet de proposition de résolution*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec des entreprises privées; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

*Amendement*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission **et les États membres à évaluer la possibilité de** mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec des entreprises privées; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

Or. en

**Amendement 155**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 11**

*Projet de proposition de résolution*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, **en partenariat avec des entreprises privées**; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

*Amendement*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission **et les États membres** à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union; **souligne néanmoins que tous les jeunes n'ont pas accès à l'internet et qu'une stratégie inclusive doit donc être élaborée afin de ne laisser personne de côté; insiste pour que les cours soient conçus de manière accessible, afin d'éviter l'exclusion des jeunes en situation de handicap**; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

Or. en

**Amendement 156**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 11**

*Projet de proposition de résolution*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec des entreprises privées; demande la création d'espaces

*Amendement*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec des entreprises privées; demande la création d'espaces

d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe; ***remarque cependant que d'importantes limites doivent être surmontées dans de nombreux États membres en ce qui concerne l'accès au matériel, aux installations, à des formateurs adéquats et à des infrastructures numériques appropriées;***

Or. en

### **Amendement 157**

**Leila Chaibi**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Paragraphe 11**

###### *Projet de proposition de résolution*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec des entreprises privées; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

###### *Amendement*

11. souligne que les compétences numériques sont essentielles pour tous les secteurs et invite la Commission à mettre en place un accès permanent, certifié et gratuit pour les jeunes aux cours en ligne pour les compétences et l'habileté numériques ***et professionnelles*** dans toutes les langues de l'Union, en partenariat avec ***des organismes publics et*** des entreprises privées; demande la création d'espaces d'échange sur l'apprentissage en ligne et l'enseignement en ligne; insiste pour que l'Union et les États membres élaborent davantage de programmes tels que eTwinning et la plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe;

Or. en

### **Amendement 158**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei,**

Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 12**

*Projet de proposition de résolution*

12. souligne l'importance **de créer des incitations en faveur** du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique;

*Amendement*

12. souligne l'importance du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique;

Or. en

**Amendement 159**

**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 12**

*Projet de proposition de résolution*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique;

*Amendement*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique, **en lien avec la lutte contre le changement climatique, la production d'énergie à partir de sources renouvelables, la diminution des émissions de carbone, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'air ainsi que la restauration et la préservation de la biodiversité;**

Or. en

**Amendement 160**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Projet de proposition de résolution*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique;

*Amendement*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique; ***invite les employeurs à veiller au perfectionnement et à la reconversion professionnels de leur main-d'œuvre ainsi qu'à renforcer l'offre d'apprentissage conformément au cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité;***

Or. en

**Amendement 161**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Projet de proposition de résolution*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique;

*Amendement*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique, ***telles que celles largement dépendantes du secteur agricole;***

Or. en

**Amendement 162**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 12**

*Projet de proposition de résolution*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique;

*Amendement*

12. souligne l'importance de créer des incitations en faveur du développement des compétences vertes et des possibilités d'emploi **de qualité** dans une économie neutre pour le climat, efficace sur le plan énergétique et circulaire, en particulier dans les régions les plus touchées par la transition écologique;

Or. en

**Amendement 163**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 13**

*Projet de proposition de résolution*

13. invite la Commission à proposer en 2022 de nouveaux outils et initiatives visant à développer **l'entrepreneuriat** des jeunes et l'investissement social pour les jeunes dans le plan d'action pour l'économie sociale;

*Amendement*

13. invite la Commission à proposer en 2022 de nouveaux outils et initiatives visant à développer **les compétences professionnelles** des jeunes et l'investissement social pour les jeunes dans le plan d'action pour l'économie sociale;

Or. en

**Amendement 164**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Projet de proposition de résolution*

14. déplore le manque de **corrélation**

*Amendement*

14. déplore le manque de **ressources**



*entre les réformes et les investissements* dans l'éducation et la formation, d'une part, et les mesures garantissant l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), d'autre part; encourage des parcours d'apprentissage flexibles, inclusifs, accessibles et ouverts au moyen de comptes d'apprentissage individuels et de microcertificats pour les jeunes, les animateurs socio-éducatifs, les formateurs et les professionnels;

*financières et humaines et d'investissements* dans l'éducation et la formation, d'une part, et les mesures garantissant l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), d'autre part; encourage des parcours d'apprentissage flexibles, inclusifs, accessibles et ouverts au moyen de comptes d'apprentissage individuels et de microcertificats pour les jeunes, les animateurs socio-éducatifs, les formateurs et les professionnels; ***rappelle que c'est avant tout la création d'emplois de qualité, stables et correctement rémunérés qui permettra de réduire le chômage des jeunes;***

Or. en

**Amendement 165**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 14**

*Projet de proposition de résolution*

14. déplore le manque de corrélation entre les réformes et les investissements dans l'éducation et la formation, d'une part, et les mesures garantissant l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), d'autre part; encourage des parcours d'apprentissage flexibles, inclusifs, accessibles et ouverts au moyen de comptes d'apprentissage individuels et de microcertificats pour les jeunes, les animateurs socio-éducatifs, les formateurs et les professionnels;

*Amendement*

14. déplore le manque de corrélation entre les réformes et les investissements dans l'éducation et la formation, d'une part, et les mesures garantissant l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), d'autre part; encourage des parcours d'apprentissage flexibles, inclusifs, accessibles et ouverts au moyen de comptes d'apprentissage individuels et de microcertificats pour les jeunes, les animateurs socio-éducatifs, les formateurs et les professionnels, ***où devraient être incluses les aptitudes et les compétences acquises grâce à l'éducation non-formelle et à l'apprentissage informel; souligne que le renforcement de l'orientation de carrière dès le plus jeune âge ainsi que***

*l'accès équitable des étudiants et des adultes apprenants aux informations et à un soutien peuvent aider ces personnes à découvrir ou à approfondir leurs intérêts, leurs talents, leurs aptitudes et leurs compétences et éventuellement leur permettre de choisir des filières scolaires et professionnelles adaptées et menant à des possibilités d'emploi qui leur conviennent; rappelle l'importance de la coopération entre les services de l'emploi et les services sociaux dans le but de répertorier et de soutenir les personnes qui ont récemment perdu leur emploi ou qui risquent de le perdre;*

Or. en

#### **Amendement 166**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 14**

##### *Projet de proposition de résolution*

14. déplore le manque de corrélation entre les réformes et les investissements dans l'éducation et la formation, d'une part, et les mesures garantissant l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), d'autre part; encourage des parcours d'apprentissage flexibles, inclusifs, accessibles et ouverts au moyen de comptes d'apprentissage individuels et de microcertificats pour les jeunes, les animateurs socio-éducatifs, les formateurs et les professionnels;

##### *Amendement*

14. déplore le manque de corrélation entre les réformes et les investissements dans l'éducation et la formation, d'une part, et les mesures garantissant l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), d'autre part; encourage des parcours d'apprentissage flexibles, inclusifs, accessibles et ouverts au moyen de comptes d'apprentissage individuels et de microcertificats pour les jeunes, les animateurs socio-éducatifs, les formateurs et les professionnels, ***et intégrant les aptitudes et les compétences acquises grâce à l'éducation non-formelle et à l'apprentissage informel;***

Or. en

### Amendement 167

**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Đuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### Projet de proposition de résolution Paragraphe 15

##### *Projet de proposition de résolution*

15. demande une nouvelle fois à la Commission et au Conseil d'encourager davantage le développement de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) au moyen de campagnes de communication et de sensibilisation, de centres ou de pôles de compétences commerciales pour les jeunes, d'écosystèmes spéciaux pour l'EFP dans les communautés locales, de systèmes de formation en alternance et de mobilité à long terme pour les apprentis;

##### *Amendement*

15. demande une nouvelle fois à la Commission et au Conseil d'encourager davantage le développement de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) ***et de mieux promouvoir les compétences commerciales, en s'attachant à effacer le stigmate associé, dans plusieurs États membres, à l'éducation non-formelle,*** au moyen de campagnes de communication et de sensibilisation, de centres ou de pôles de compétences commerciales pour les jeunes, d'écosystèmes spéciaux pour l'EFP dans les communautés locales, de systèmes de formation en alternance et de mobilité à long terme pour les apprentis; ***salue, à cet égard, l'initiative sur les centres européens d'excellence professionnelle, dont l'objectif est de fournir des compétences professionnelles de haute qualité et de soutenir les activités entrepreneuriales; demande à la Commission et aux États membres de créer un domaine autonome pour l'EFP et un statut européen pour l'apprentissage;***

Or. en

### Amendement 168 Miriam Lexmann

#### Projet de proposition de résolution Paragraphe 15

*Projet de proposition de résolution*

15. demande une nouvelle fois à la Commission et au Conseil d'encourager davantage le développement de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) au moyen de campagnes de communication et de sensibilisation, de centres ou de pôles de compétences commerciales pour les jeunes, d'écosystèmes spéciaux pour l'EFP dans les communautés locales, de systèmes de formation en alternance et de mobilité à long terme pour les apprentis;

*Amendement*

15. demande une nouvelle fois à la Commission et au Conseil d'encourager davantage le développement de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) au moyen de campagnes de communication et de sensibilisation, de centres ou de pôles de compétences commerciales pour les jeunes, d'écosystèmes spéciaux pour l'EFP dans les communautés locales, de systèmes de formation en alternance et de mobilité à long terme pour les apprentis; ***souligne la nécessité de promouvoir l'attractivité de l'EFP auprès des jeunes, pour lesquels l'EFP est souvent un deuxième choix, moins désiré;***

Or. en

**Amendement 169**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

***15 bis. souligne qu'il est important d'améliorer les mécanismes de reconnaissance transfrontière des compétences et des qualifications grâce à la révision de la directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et attire l'attention sur l'importance de promouvoir et de soutenir des pratiques telles que la solidarité inter-générationnelle et le mentorat pour diminuer les inégalités et garantir le soutien à la jeunesse;***

Or. en

**Amendement 170**  
**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***15 bis. encourage l'ajout des activités liées à la participation civique aux activités que le milieu professionnel estime être bénéfiques à l'évolution personnelle et professionnelle des employés, en particulier les jeunes employés;***

Or. en

**Amendement 171**  
**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 15 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***15 ter. encourage le fait que les activités de participation civique soient reconnues comme des expériences professionnelles pertinentes lors de l'embauche de personnel dans le service public de l'Union européenne;***

Or. en

**Amendement 172**  
**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***15 bis. souligne que la protection du***

*salaires minimaux s'est avérée une manière efficace de remédier à la pauvreté au travail; met en avant le fait que dans certains États membres, les jeunes travailleurs reçoivent en pratique une rémunération inférieure au salaire minimal légal à cause des variations actuelles, ce qui contribue à perpétuer une situation de discrimination structurelle fondée sur l'âge; demande aux États membres de garantir un traitement équitable des jeunes sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne le salaire minimal légal inscrit dans la directive relative à des salaires minimaux adéquats;*

Or. en

#### **Amendement 173**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 15 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*15 ter. souligne que les jeunes n'ont pas pleinement accès aux régimes de revenu minimum ou en sont complètement exclus dans certains États membres à cause de critères d'éligibilité qui établissent une distinction en fonction de l'âge; demande à la Commission européenne et aux États membres, dans la recommandation à venir sur le salaire minimum, d'éliminer toute discrimination fondée sur l'âge en ce qui concerne les régimes de revenu minimum et de prendre des mesures pour faciliter l'accès des jeunes à ces régimes;*

Or. en

**Amendement 174**  
**Elżbieta Rafalska**  
au nom du groupe ECR  
**Beata Szydło, Anna Zalewska**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Projet de proposition de résolution*

16. *invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que* les stages, les apprentissages et les placements professionnels *soient considérés* comme une expérience professionnelle *et ouvrent donc accès* aux droits sociaux; demande *une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder* aux prestations sociales;

*Amendement*

16. *encourage les États membres à considérer* les stages, les apprentissages et les placements professionnels comme une expérience professionnelle, *afin qu'ils puissent ouvrir l'accès* aux droits sociaux; demande *aux États membres d'accroître l'accès des jeunes* aux prestations sociales;

Or. en

**Amendement 175**  
**Miriam Lexmann**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Projet de proposition de résolution*

16. invite la Commission et le Conseil à *veiller à ce que* les stages, les apprentissages et les placements professionnels *soient considérés* comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; *demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales;*

*Amendement*

16. invite la Commission et le Conseil à *travailler étroitement avec les États membres afin d'élaborer un système qui permette de considérer* les stages, les apprentissages et les placements professionnels comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux;

Or. en

**Amendement 176**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Projet de proposition de résolution*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et **ouvrent** donc **accès** aux droits sociaux; **demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales;**

*Amendement*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et **garantissent** donc **l'accès** aux droits sociaux;

Or. en

**Amendement 177**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**

*Projet de proposition de résolution*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales;

*Amendement*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès **à une rémunération et** aux droits sociaux; demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales **et la suppression de toutes les discriminations fondées sur l'âge;**

Or. en

**Amendement 178**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16**



*Projet de proposition de résolution*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales;

*Amendement*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; demande ***d'autoriser le cumul des prestations d'invalidité avec le salaire ou avec d'autres formes de prestations sociales; préconise*** une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales; ***invite la Commission et le Conseil à interdire tous les stages et apprentissages non rémunérés;***

Or. en

**Amendement 179**

**Ádám Kósa**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 16**

*Projet de proposition de résolution*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales;

*Amendement*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales; ***recommande que tous les jeunes de moins de 25 ans soient complètement exonérés de l'impôt sur le revenu;***

Or. en

### Amendement 180

**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### Projet de proposition de résolution

##### Paragraphe 16

###### *Projet de proposition de résolution*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales;

###### *Amendement*

16. invite la Commission et le Conseil à veiller à ce que les stages, les apprentissages et les placements professionnels soient considérés comme une expérience professionnelle et ouvrent donc accès aux droits sociaux; demande une réduction de la période minimale de cotisation nécessaire pour accéder aux prestations sociales; ***salue l'initiative de la Commission de rassembler un groupe d'experts à haut niveau pour étudier l'avenir de l'État-providence ainsi que les principaux défis auxquels font face les jeunes pour bénéficier de la protection sociale;***

Or. en

### Amendement 181

**Dragoș Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

#### Projet de proposition de résolution

##### Paragraphe 16 bis (nouveau)

###### *Projet de proposition de résolution*

###### *Amendement*

***16 bis. invite la Commission à veiller à ce que la nouvelle initiative ALMA aide les jeunes, en particulier les jeunes les plus défavorisés qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), à avoir accès à l'inclusion sociale et au marché du travail dans leur pays d'origine grâce à l'acquisition d'une expérience de travail temporaire et***

*qualifiante dans un autre État membre et à veiller à ce que l'apprentissage virtuel et la coopération restent associés à la mobilité physique au titre du FSE+; souligne que l'initiative ALMA devrait encourager la mobilité réelle ainsi que des emplois de qualité pour tous les participants et remarque qu'il convient d'accorder des aides aux SPE pour le déploiement de cette initiative, soutenue par la ligne budgétaire du FSE+ en coordination avec des partenaires privés et publics et en synergie avec l'espace européen de l'éducation;*

Or. en

**Amendement 182**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*16 bis. souligne que les jeunes n'ont pas pleinement accès aux régimes de revenu minimum ou en sont complètement exclus dans certains États membres à cause de critères d'éligibilité qui établissent une distinction en fonction de l'âge; demande à la Commission européenne et aux États membres, dans la recommandation à venir sur le salaire minimum, d'éliminer toute discrimination fondée sur l'âge en ce qui concerne les régimes de revenu minimum et de prendre des mesures pour faciliter l'accès des jeunes à ces régimes; enjoint la Commission à faire progresser la législation européenne afin de garantir un salaire minimal pour les jeunes les plus menacés d'exclusion;*

Or. en

**Amendement 183**  
**Leila Chaibi**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***16 bis. souligne que les jeunes n'ont pas pleinement accès aux régimes de revenu minimum ou en sont complètement exclus dans certains États membres à cause de critères d'éligibilité qui établissent une distinction en fonction de l'âge; demande à la Commission européenne et aux États membres, dans la recommandation à venir sur le salaire minimum, d'éliminer toute discrimination fondée sur l'âge en ce qui concerne les régimes de revenu minimum et de prendre des mesures pour faciliter l'accès des jeunes à ces régimes;***

Or. en

**Amendement 184**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 16 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***16 ter. souligne que la dématérialisation des vérifications d'éligibilité a souvent pour conséquence une discrimination automatisée, ce qui pourrait contribuer à éloigner davantage de jeunes de l'accès aux prestations;***

Or. en

**Amendement 185**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Projet de proposition de résolution*

17. ***estime que le bien-être des jeunes est une responsabilité partagée des acteurs publics et privés***; invite la Commission à collaborer avec les employeurs européens pour mettre en œuvre les recommandations en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les jeunes vulnérables et de créer des chapitres consacrés à la jeunesse dans les futures initiatives liées à la RSE;

*Amendement*

17. invite la Commission à collaborer avec les employeurs européens pour mettre en œuvre les recommandations en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les jeunes vulnérables et de créer des chapitres consacrés à la jeunesse dans les futures initiatives liées à la RSE;

Or. en

**Amendement 186**  
**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 17**

*Projet de proposition de résolution*

17. estime que le bien-être des jeunes est une responsabilité partagée des acteurs publics et privés; invite la Commission à collaborer avec les employeurs européens pour mettre en œuvre les recommandations en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les jeunes vulnérables et ***de créer des chapitres consacrés*** à la jeunesse dans les futures initiatives liées à la RSE;

*Amendement*

17. estime que le bien-être des jeunes est une responsabilité partagée des acteurs publics et privés; invite la Commission ***et les États membres*** à collaborer avec les employeurs européens ***et nationaux*** pour mettre en œuvre les recommandations en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les jeunes vulnérables et ***d'inclure des dispositions relatives*** à la jeunesse dans les futures initiatives liées à la RSE;

Or. en

**Amendement 187**  
**Miriam Lexmann**

## Projet de proposition de résolution Paragraphe 17

### *Projet de proposition de résolution*

17. estime que le bien-être des jeunes est une responsabilité partagée des acteurs publics et privés; invite la Commission à collaborer avec les employeurs européens pour mettre en œuvre les recommandations en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les jeunes vulnérables et de créer des chapitres consacrés à la jeunesse dans les futures initiatives liées à la RSE;

### *Amendement*

17. estime que le bien-être des jeunes est une responsabilité partagée **de toutes les parties prenantes, y compris** des acteurs publics et privés; invite la Commission à collaborer avec les employeurs européens pour mettre en œuvre les recommandations en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les jeunes vulnérables et de créer des chapitres consacrés à la jeunesse dans les futures initiatives liées à la RSE;

Or. en

## Amendement 188 Leila Chaibi

### Projet de proposition de résolution Paragraphe 18

#### *Projet de proposition de résolution*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, **de** chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre **ou** les maintient sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

#### *Amendement*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, **aggravé par les inégalités et les discriminations intersectionnelles, en particulier en ce qui concerne l'origine ethnique des jeunes femmes, leur orientation sexuelle, le handicap, par le fait d'être au** chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, **par le plafond de verre, la non-reconnaissance des compétences considérées comme féminines, etc.**, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre **et** les maintient sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission **d'intégrer la perspective de genre dans toutes leurs politiques et** d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de

régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

Or. en

#### **Amendement 189**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

#### **Projet de proposition de résolution Paragraphe 18**

##### *Projet de proposition de résolution*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; **recommande** au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

##### *Amendement*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; **demande** au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

Or. en

## **Amendement 190** **Maria Walsh**

### **Projet de proposition de résolution** **Paragraphe 18**

#### *Projet de proposition de résolution*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission **d'inclure** des objectifs **spécifiques** en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle **au niveau** national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

#### *Amendement*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission **d'envisager** des objectifs **indicatifs, minimaux**, en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle **aux niveaux** national, **régional et local** afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

Or. en



## Amendement 191

Elżbieta Rafalska

au nom du groupe ECR

Beata Szydło, Anna Zalewska

### Projet de proposition de résolution

#### Paragraphe 18

##### *Projet de proposition de résolution*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui **les exclut souvent** de la main-d'œuvre ou **les maintient** sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

##### *Amendement*

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui **peut avoir pour conséquence leur exclusion** de la main-d'œuvre ou **de les maintenir** sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

Or. en

## Amendement 192

Ádám Kósa

### Projet de proposition de résolution

#### Paragraphe 18

### Projet de proposition de résolution

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

### Amendement

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; recommande **de suivre le bon exemple donné par les États membres où les mères d'au moins quatre enfants sont complètement exonérées de l'impôt sur le revenu durant toute leur vie;** **recommande** au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; **recommande de suivre l'exemple donné par la diminution ou l'effacement du prêt étudiant des femmes qui deviennent mères;** invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

Or. en

### Amendement 193 Miriam Lexmann

#### Projet de proposition de résolution Paragraphe 18

## Projet de proposition de résolution

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; recommande au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

## Amendement

18. rappelle que les jeunes femmes sont exposées à un risque accru de discrimination sur le lieu de travail<sup>13</sup>, de chômage, d'être parent isolé ou aidant **informel** de longue durée, ce qui les exclut souvent de la main-d'œuvre ou les maintient sous le seuil de pauvreté; **demande à la Commission d'inclure une protection adaptée des jeunes aidants informels dans la prochaine stratégie européenne pour les aidants, ainsi que d'élaborer des stratégies pour la reconnaissance formelle de l'expérience acquise au cours de la période de soins informels afin que l'aidant informel puisse ensuite valoriser cette expérience sur le marché du travail**; recommande au Conseil et à la Commission d'inclure des objectifs spécifiques en matière d'assistance et de régimes d'aide adaptés aux jeunes femmes à risque dans toutes les initiatives à partir de 2022; invite la Commission à collaborer avec les États membres afin d'intégrer les plans d'action nationaux de garantie pour l'enfance contenant des mesures d'intégration professionnelle au niveau national afin de soutenir les jeunes parents isolés;

---

<sup>13</sup> Baptista, I., Marlier, E. et al., Social Protection and Inclusion responses to the COVID-19 crisis — An analysis of policies in 35 countries, Réseau européen de politique sociale, Bruxelles, 2021.

Or. en

### Amendement 194 Leila Chaibi

#### Projet de proposition de résolution Paragraphe 19

*Projet de proposition de résolution*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services **sociaux** adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de **la jeunesse** donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements **privés et publics** dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

*Amendement*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement **décent et abordable** et aux services **publics** adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de **tous** donnant la priorité au logement (Housing First) **et de les inclure dans des programmes en faveur de la jeunesse**, complétés par des services **de qualité et gratuits** d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé **gratuits**; souligne l'importance des **ressources financières et humaines adaptées et des** investissements dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

Or. en

**Amendement 195**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 19**

*Projet de proposition de résolution*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes **vulnérables**; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

*Amendement*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement **décent et abordable** et aux services sociaux adaptés pour les jeunes; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

Or. en

**Amendement 196**  
**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 19**

*Projet de proposition de résolution*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

*Amendement*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement ***décent et abordable*** et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes; ***se félicite du lancement de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme et de son objectif ultime, à savoir mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030; invite les États membres et la Commission à prendre des mesures et à mettre en place des programmes pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans et risquent de se retrouver sans domicile fixe; demande à la Commission et aux États membres de s'assurer que la garantie révisée pour la jeunesse contribue à lutter contre le sans-abrisme, qui est en augmentation dans de nombreux pays de l'Union; demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre des programmes spécifiquement adressés aux jeunes sans-abris LGBTIQ+;***

Or. en

**Amendement 197**  
**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituța, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**  
**Paragraphe 19**

*Projet de proposition de résolution*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

*Amendement*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes; ***se félicite du lancement, par la Commission, de la plateforme européenne sur la lutte contre le sans-abrisme, ainsi que les possibilités qu'elle ouvre pour les jeunes;***

Or. en

**Amendement 198**

**Ádám Kósa**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 19**

*Projet de proposition de résolution*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

*Amendement*

19. ***recommande de suivre l'exemple donné par l'octroi d'aides pour la construction de logements et d'aides hypothécaires pour les jeunes, afin que ceux-ci puissent être propriétaires de leur logement;*** réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

**Amendement 199**

**Elżbieta Rafalska**

au nom du groupe ECR

**Beata Szydło, Anna Zalewska**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 19**

*Projet de proposition de résolution*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

*Amendement*

19. réaffirme l'importance de l'accès au logement et aux services sociaux adaptés pour les jeunes vulnérables ***tels que les jeunes en situation de handicap et les jeunes issus de familles nombreuses***; demande à la Commission de travailler avec les États membres à des programmes en faveur de la jeunesse donnant la priorité au logement (Housing First), complétés par des services d'aide à l'emploi, des services sociaux et de santé; souligne l'importance des investissements privés et publics dans les infrastructures sociales pour les jeunes;

**Amendement 200**

**Kim Van Sparrentak**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

***19 bis. se félicite du lancement de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme et de son objectif ultime, à savoir mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030; invite les États membres et la Commission à prendre des mesures et à mettre en place des programmes pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans et risquent de se retrouver sans domicile***

*fixe; demande à la Commission et aux États membres de s'assurer que la garantie révisée pour la jeunesse contribue à lutter contre le sans-abrisme, qui est en augmentation dans de nombreux pays de l'Union; demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre des programmes spécifiquement adressés aux jeunes sans-abris LGBTIQ+;*

Or. en

#### **Amendement 201**

**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 19 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*19 bis. demande à la Commission de prendre des mesures pour inverser le phénomène de dépeuplement des campagnes en rendant l'agriculture plus compétitive, en garantissant un niveau de vie décent aux agriculteurs et en mettant en œuvre une stratégie globale pour le renouvellement générationnel;*

Or. en

#### **Amendement 202**

**Alin Mituța, Dragoș Pîslaru, Atidzhe Alieva-Veli**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 19 ter (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*19 ter. encourage la Commission à lever les principaux obstacles tels que l'accès à la terre, le financement, les connaissances et les innovations, qui empêchent les*



*jeunes à se lancer dans l'agriculture;*

Or. en

### **Amendement 203**

**Elena Lizzi**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Paragraphe 20**

###### *Projet de proposition de résolution*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, ***tels que les jeunes Roms***, les jeunes en situation de handicap ***et les jeunes migrants***;

###### *Amendement*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale; ***demande que davantage d'attention soit accordée aux jeunes en situation de handicap***;

Or. en

### **Amendement 204**

**Kim Van Sparrentak**

#### **Projet de proposition de résolution**

##### **Paragraphe 20**

###### *Projet de proposition de résolution*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de handicap et les jeunes migrants;

###### *Amendement*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité, ***de chômage à long terme*** et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, ***les jeunes LGBTI***, les jeunes en situation de handicap et les jeunes migrants; ***demande aux États membres de chercher à atteindre en priorité les groupes vulnérables dans le cadre de la garantie pour la jeunesse, du FSE+ et de la FRR; appelle à ce que les programmes actuels et futurs de l'Union mettent l'accent sur les jeunes les plus défavorisés afin de prévenir leur exclusion sociale***

*croissante;*

Or. en

**Amendement 205**

**Dragoş Pîslaru, Anna Júlia Donáth, Atidzhe Alieva-Veli, Marie-Pierre Vedrenne, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Alin Mituţa, Ilana Cicurel, Véronique Trillet-Lenoir, Sylvie Brunet**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 20**

*Projet de proposition de résolution*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de handicap et les jeunes migrants;

*Amendement*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de handicap et les jeunes migrants *et invite à une approche coordonnée afin de créer et d'offrir à ces jeunes des possibilités d'inclusion sociale dans le cadre de la garantie renforcée pour la jeunesse, du FSE+ et de la RFF, et par l'intermédiaire de toutes les politiques pertinentes de l'Union projetées par la Commission et le Conseil;*

Or. en

**Amendement 206**

**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution**

**Paragraphe 20**

*Projet de proposition de résolution*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de

*Amendement*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de handicap, les jeunes migrants *et les jeunes*

handicap *et* les jeunes migrants;

*membres de la communauté LGBTI+; demande aux États membres de chercher à atteindre en priorité les groupes vulnérables dans le cadre de la garantie pour la jeunesse, du FSE+ et de la FRR;*

Or. en

## **Amendement 207**

**Leila Chaibi**

### **Projet de proposition de résolution**

#### **Paragraphe 20**

##### *Projet de proposition de résolution*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de handicap et les jeunes migrants;

##### *Amendement*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de handicap, **les jeunes LGBTIQ+** et les jeunes migrants; **demande aux États membres de chercher à atteindre en priorité les groupes vulnérables dans le cadre de la garantie pour la jeunesse, du FSE+ et de la FRR;**

Or. en

## **Amendement 208**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

### **Projet de proposition de résolution**

#### **Paragraphe 20**

##### *Projet de proposition de résolution*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes Roms, les jeunes en situation de

##### *Amendement*

20. constate avec inquiétude l'aggravation de la situation de nombreux jeunes vulnérables qui souffrent déjà de précarité et d'exclusion sociale, tels que les jeunes **LGBTQIA+**, **les jeunes Roms**, les jeunes en situation de handicap et les

handicap et les jeunes migrants;

jeunes migrants; *demande aux États membres de chercher à atteindre en priorité les groupes vulnérables dans le cadre de la garantie pour la jeunesse, du FSE+ et de la FRR;*

Or. en

#### **Amendement 209**

**Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Elisabetta Gualmini, Brando Benifei, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Agnes Jongerius, Klára Dobrev, Gabriele Bischoff**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 20 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*20 bis. demande aux institutions européennes et aux États membres d'envisager une approche intersectionnelle systémique de toutes les politiques axées sur la jeunesse, en prenant en considération la diversité des jeunes de l'Union et les problèmes auxquels ils sont confrontés;*

Or. en

#### **Amendement 210**

**Maria Walsh**

**Projet de proposition de résolution  
Paragraphe 20 bis (nouveau)**

*Projet de proposition de résolution*

*Amendement*

*20 bis. demande aux institutions européennes et aux États membres de garantir l'absence de discrimination dans toutes les politiques axées sur la jeunesse, en prenant en considération la diversité des jeunes de l'Union et les problèmes auxquels ils sont confrontés;*

Or. en

